



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

C.P.S Nouvelle série N°45 (N°127) – 1,50 €

23 JANVIER 2012

**GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE**

Après les prolétariats grec, espagnol, portugais, etc. c'est au tour du prolétariat français d'essayer une offensive brutale contre ses conditions d'existence et ses acquis

Destruction de la Sécurité sociale via la « TVA sociale », destruction du code du travail, attaque frontale contre le corps enseignant...

PRENANT APPUI SUR LA COOPÉRATION DES DIRECTIONS SYNDICALES VIA LEUR PARTICIPATION AU « SOMMET SOCIAL », LE GOUVERNEMENT SARKOZY ENGAGE UNE VIOLENTE AGRESSION ANTI-OUVRIÈRE

Il faut combattre :

● POUR LA RUPTURE DES DIRECTIONS SYNDICALES AVEC LE GOUVERNEMENT

● POUR LE FRONT UNIQUE DES ORGANISATIONS DU MOUVEMENT OUVRIER (SYNDICATS ET PARTIS) POUR DÉFAIRE ET CHASSER LE GOUVERNEMENT SARKOZY-FILLON

Sarkozy lors de ses vœux a donné le signal de l'offensive générale contre le prolétariat...

Lors de ses « vœux », Sarkozy a annoncé la détermination du gouvernement de mettre en œuvre sans tarder la « TVA sociale ». Il a annoncé que tel était le but principal du « sommet social » du 18 janvier avec les dirigeants syndicaux. On a appris depuis qu'une loi serait présentée au Parlement dès février.

Il ne s'agit pas d'une attaque de plus, d'une attaque parmi tant d'autres, mais d'une attaque contre les fondements même de la Sécurité sociale. L'enjeu est de basculer sur la TVA (et éventuellement la CSG) entre 30 et 90 milliards de cotisations patronales, de faire payer aux travailleurs ces cotisations qui constituaient un « salaire différé » - salaire qui n'était pas perçu directement par chaque salarié mais de manière différée, sous forme de soins, d'allocations familiales, de retraite. Il s'agit à la fois de liquider cette conquête ouvrière fondamentale qu'est la

Sécurité sociale et d'augmenter brutalement le taux d'exploitation des travailleurs de ce pays. Ajoutons que la fiscalisation de ce qu'on ne pourra plus alors appeler Sécurité sociale offre toute possibilité d'utiliser ensuite ces ressources fiscales à de toutes autres fins que la santé, les retraites, les allocations familiales, etc., puisque l'impôt n'est pas pré affecté. C'est ce qui s'est passé en Allemagne, où la « TVA sociale » a finalement servi... au désendettement de l'Etat ! Il suffira pour cela de fusionner le budget de l'Etat et celui de la Sécurité sociale – vieux projet de la bourgeoisie – et le tour sera joué !

La TVA sociale est la pièce maîtresse de l'édifice d'une offensive qui en comprend d'autres et non des moindres. Ainsi, le ministre Bertrand a annoncé qu'il s'agissait de promouvoir des « *accords compétitivité emploi* ».

(suite page 2)

Sommaire :

- APRÈS LES PROLÉTARIATS GREC, ESPAGNOL, PORTUGAIS, ETC. C'EST AU TOUR DU PROLÉTARIAT FRANÇAIS...P.1
- ENSEIGNEMENT PUBLIC : RÉFORME DE L'ÉVALUATION...P.5
- LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S.P.14
- ON NOUS COMMUNIQUEP.18
- MOUVEMENT DES ÉTUDIANTS CHILIENS, GRÈVES DES MINEURS.....P.25
- ÉGYPTE, TUNISIE : DERRIÈRE LE PARAVENT DES « TRANSITIONS DÉMOCRATIQUES »... (1ÈRE PARTIE)P.29

La dénomination elle-même vaut programme, puisqu'il s'agit explicitement de soumettre l'emploi à la compétitivité de l'entreprise, donc de subordonner le droit au travail à la capacité du patron de réaliser un profit suffisant pour que l'entreprise soit jugée rentable. Mais en réalité, la mise en œuvre de tels accords suppose – comme le dit par exemple dans *Les Echos* l'économiste Jacques Freyssinet – la liquidation de la définition de la durée légale du temps de travail. La durée du travail dépendra – et avec elle, le salaire – du carnet de commande de l'entreprise. Le système indemnitaire du chômage partiel, frein au demeurant bien limité à la brutale perte de salaire du travailleur mis dans cette situation, serait liquidé ou tout du moins réduit à sa plus simple expression au nom de la « garantie » pour le travailleur de conserver son emploi... pendant un certain temps : autrement dit... sans aucune garantie. Dans le même sens, la proposition de Bertrand d'un CDI pour les travailleurs intérimaires – qui, par définition, ne travaillent pas en continu – signifie la « réforme » du CDI, impliquant que celui-ci puisse permettre au patron de licencier le travailleur pour une période plus ou moins longue – autrement dit, qu'il n'y ait en réalité plus de CDI.

Sarkozy a également indiqué ses objectifs pour l'enseignement : liquider les décrets de 1950 qui régissent

leur statut – en commençant par l'adoption d'un décret portant sur leur « évaluation » (voir article sur l'enseignement dans ce numéro) ; soumettre à l'« alternance » tous les élèves de l'enseignement technologique et professionnel, autrement dit fournir au patronat une main-d'œuvre de milliers et de milliers de jeunes tout en supprimant massivement heures d'enseignement et postes par milliers.

Il faut ajouter à cette panoplie la sinistre politique promue au compte du gouvernement par Guéant contre les travailleurs et la jeunesse immigrés, application directe du programme du Front National. Cela va de la circulaire Guéant, interdisant aux étudiants étrangers diplômés de travailler en France, aux augmentations massives des taxes. Ainsi, la taxe pour le renouvellement d'un titre de séjour étudiant était comprise entre 55 et 70 euros ; depuis le 1^{er} janvier, elle varie entre 200 et 385 euros. De plus, une nouvelle contribution de 110 euros est exigée, payable dès le dépôt de la demande, et non remboursable même en cas de refus. Le ministre de l'intérieur se vante d'un bilan record d'expulsions. Au-delà du nombre (33 000), c'est l'expression d'une politique de harcèlement systématique qui vise à précariser, et donc rendre exploitable à merci, toute une couche de travailleurs issue de l'immigration.

...après deux plans d'austérité qui allaient crescendo contre les travailleurs

Ainsi, le gouvernement passe brutalement la vitesse supérieure dans la guerre de classe qu'il mène contre le prolétariat. Certes, les deux plans successifs empilés par le gouvernement depuis septembre n'étaient pas négligeables. Mais le plan adopté au sortir de l'été n'était pas à la hauteur des exigences du capital, même si la mesure d'augmentation des cotisations des mutuelles santé était tout sauf anodine. Le plan suivant taillait plus profondément dans la chair du prolétariat. L'augmentation de la TVA de 5,5 à 7% sur des biens et services d'usage courant pour les familles populaires, l'accélération de la contre-réforme des retraites, les réductions sur un certain nombre d'allocations – allocations familiales notamment – l'extension de l'impôt sur le revenu à des couches populaires qui jusqu'alors y échappaient (via le gel du plafond de ressources en dessous duquel on en était exonéré) : tout cela frappe durement les travailleurs de ce pays. Il faut ajouter : l'établissement d'un « jour de carence » – jour de congé de maladie non payé pour les travailleurs du secteur public et nationalisé – représente une violente régression sociale (les travailleurs du métro, par exemple, bénéficiaient du paiement dès le premier jour de congé de maladie depuis 111 ans !)

Mais si brutales que soient ces mesures, elles ne frappent encore qu'à la marge. Peut-être le gouvernement envisageait-il d'ailleurs initialement de reporter au-delà des élections des mesures plus radicales, visant non plus à écorner, mais à détruire totalement un certain nombre de conquêtes et garanties ouvrières.

Mais il a pu et dû accélérer le pas.

Il a pu le faire grâce à la complicité immédiatement obtenue des directions syndicales. On verra à travers l'expérience de ce qui se passe dans l'enseignement que dès que les directions syndicales réalisent le Front Unique pour le retrait des projets gouvernementaux, dès qu'elles refusent – même de manière limitée et fragile – de collaborer totalement via la concertation, le gouvernement est en difficulté. Mais s'agissant de la TVA sociale, le gouvernement ne connaît pour l'instant aucune de ces difficultés. Car unanimement, les directions syndicales ont décidé de participer au sommet social du 18 janvier qu'elles préparent déjà activement via des rencontres quotidiennes au ministère du travail. Une telle participation constitue une véritable trahison des intérêts ouvriers.

Thibault, Mailly (sans parler de Chérèque) : comme un seul homme au « sommet social »...

Chacune y prend sa place avec son propre langage, ses propres phrases. Passons vite sur Chérèque – la CFDT étant, par son origine, la CFTC, une organisation étrangère au mouvement ouvrier (il est vrai qu'elle ne se réfère plus, dans son statut, à l'encyclique *Rerum Novarum* mais, plus œcuménique que sa matrice, « *aux différentes formes de l'humanisme, dont l'humanisme chrétien* » !), n'a en réalité de syndicat que le nom. Chérèque se félicite de ce sommet dont il se plaint qu'il ait quatre mois de retard. Il

l'a d'ailleurs activement préparé en compagnie de Parisot lors d'un colloque où celle-ci déclarait tout de go : « *Je suis impressionnée par le nombre de points communs que nous avons* ». Sans commentaire !

L'appareil FO n'est pas en reste. Mailly fut le premier à annoncer sa présence au dit sommet au nom des « *traditions républicaines* ». On voit donc de quelle « *république* » il s'agit : une république bourgeoise. Mais il est vrai que Mailly avait bien préparé le terrain lui aussi,

à travers le rôle éminent qu'il avait joué dans l'élaboration, à l'occasion du G20, de la déclaration commune B 20/L 20 (B pour *Business* ; L pour *Labour*). Par cette déclaration, patrons et bureaucrates syndicaux s'adressaient en commun aux dirigeants du G20 pour les enjoindre de prendre des décisions politiques « favorables à l'entreprise » et incluant « un socle minimum de protection sociale ». En effet, le sommet social met à l'ordre du jour un socle de protection sociale tout à fait... minimum.

Quant à la direction de la CGT, elle « critique » à l'occasion les projets gouvernementaux. Notons quand même que – tout comme celle de FO d'ailleurs – elle ne dit mot depuis des semaines du fait que la TVA sociale est d'abord une mesure de destruction de la Sécurité sociale. Les dirigeants CGT ont fait aussi quelques phrases dénonçant le principe de « *l'accord compétitivité-emploi* ». Mais, par ailleurs, les positions de l'appareil CGT ouvrent largement la porte aux projets gouvernementaux. Sous couvert de « taxer les profits », la direction de la CGT ouvre la voie à la fiscalisation de la Sécurité sociale. Et sa proposition d'une « fusion des

dispositifs du chômage partiel » ouvre la voie au gouvernement, ce dont Bertrand n'a pas manqué de se féliciter. Mais surtout, après un bref moment d'hésitation, la direction de la CGT a décidé d'être présente au sommet social ; et c'est là pour le gouvernement l'essentiel !

La direction de la CGT promet par ailleurs de faire du 18 janvier une journée de lutte... de la même veine que le 13 décembre. En matière de mascarade, il sera difficile de faire mieux que le 13 décembre. Cette « journée d'action » – sans grève – savamment convoquée après que, par morceaux, fut adoptée l'intégralité du plan Sarkozy-Fillon, excluant de la manière la plus nette toute formulation de retrait du plan Sarkozy-Fillon, a vu quelques milliers de permanents et semi-permanents syndicaux – mais pas un travailleur du rang – aux abords de l'Assemblée nationale. Et Thibault comme Chérèque de disserter sur la « lassitude » des travailleurs pour expliquer la maigreur des troupes rassemblées. Comment ne pas parler d'une entreprise délibérée de démoralisation des travailleurs ? Et c'est cela que les dirigeants CGT s'approprient à organiser à nouveau le 18 janvier !

... après avoir trahi les agents de sécurité des aéroports qui avaient engagé le combat pour les salaires

La participation des dirigeants syndicaux au sommet social se situe dans la continuité de toute leur orientation récente, en particulier par rapport à la grève des agents de sécurité des aéroports. Cette grève à Roissy et Satolas, notamment, a constitué une véritable tentative pour arracher des augmentations de salaire. Mais elle s'est terminée par une défaite. Sur le plan revendicatif, les travailleurs ont dû se contenter d'une prime de 1000 euros annuels (dont d'ailleurs 750 seulement sont fixes, le reste étant soumis à l'appréciation de la productivité) – une prime et non une augmentation de salaires. Mais surtout, le gouvernement s'en est saisi pour préparer, via une loi à l'ordre du jour du Parlement à la fin du mois de janvier, une violente offensive anti-grève dans les transports. Il est tout à fait clair que le gouvernement a voulu faire un exemple.

A vrai dire, les agents de sécurité ont été défaits parce qu'ils ont été trahis. Notons déjà qu'au niveau des directions syndicales des agents eux-mêmes, à aucun moment n'a été donné l'ordre de grève clair de tous les agents de sécurité des aéroports français. Mais surtout, à partir du moment où les directions syndicales laissaient les flics remplacer les agents de sécurité sans bouger le petit

doigt, l'affaire était entendue. Ainsi a-t-on pu voir une brochette de ministres, suite à l'intervention de Sarkozy, se pavaner dans les aéroports sous la protection des flics. La responsabilité des directions syndicales était claire : celle de l'appel à la grève générale de tous les travailleurs des aéroports sur l'objectif dehors les flics ! En lieu et place, on a eu droit à cette stupéfiante déclaration de Thibault et de l'appareil dirigeant de la CGT : « *Cette intervention n'est ni légitime, ni durable* ». « Ni durable »... Thibault pose à nouveau en conseiller de Sarkozy sur la meilleure façon... d'arrêter la grève. Puis, enfonçant le clou : « *Avant de s'en prendre au droit de grève, il faut négocier sur les revendications* ». Et donc après avoir « *négocié sur les revendications* »... La petite manifestation dérisoire initiée par le PCF, le NPA, LO (avec Buffet, Besancenot, Arthaud) ne constituait qu'une honteuse couverture de la capitulation des directions syndicales. Quant au projet de loi limitant le droit de grève dans les transports, on apprend que les directions syndicales, en particulier celles des personnels navigants,... ont lancé un préavis de grève qui prend effet... huit jours après la date prévue du vote au Parlement !

... et participé à la concertation visant à la liquidation du statut des cheminots

Il est vrai que, en matière de dispositif anti-grève dans les transports, le gouvernement peut s'appuyer largement sur les dispositifs d'« alarme sociale » à la RATP, de « service minimum » à la SNCF, à chaque fois adoptés en concertation avec les appareils syndicaux. A la SNCF, justement, la concertation est en train de produire ses effets en termes de liquidation du statut. Après s'être livrées à la comédie du préavis bidon de grève bidon pour les week-ends de décembre, préavis promptement retiré, les fédérations syndicales CGT et UNSA notamment se sont fendues, avant les fêtes de fin d'année, d'un stupéfiant communiqué selon lequel elles assignaient aux

cheminots la tâche de « *relever le défi du changement horaire* » prévu par la direction de la SNCF. Un train peut en cacher un autre. Et le changement essentiel, c'est l'apparition de trains affrétés par des compagnies privées à l'orée de 2012. Le gouvernement et la direction de la SNCF en profitent pour tenter de porter un coup décisif au statut des cheminots de la SNCF. Au travers de l'élaboration d'une convention collective à tous les travailleurs du rail (de la SNCF comme des compagnies privées), c'est bien de cela qu'il s'agissait lors des « assises du ferroviaire » qui se sont tenu sous la houlette de Kosciusko-Morizet, ministre des transports.

Le gouvernement harcelé par l'impressionnante débandade de l'économie française et par sa place sur le marché mondial

Ainsi, c'est la position des directions syndicales qui rend possible l'offensive du gouvernement. Par ailleurs, du point de vue des intérêts du capital, la situation économique du capitalisme français la rend absolument nécessaire.

« *Tous les composants de l'économie (française) sont en mauvaise posture* » indique *Le Monde* du 6 décembre. On ne saurait mieux résumer la situation. On en finirait plus d'énumérer les camouflets reçus sur le marché mondial par les capitalistes français, et d'abord dans les quelques secteurs subsistant où, bon an, mal an, ils avaient réussi jusqu'à présent à préserver des positions sur le marché mondial. Ainsi de l'industrie d'armement. Brésil, Arabie Saoudite : tous les marchés espérés pour le Rafale se sont évanouis, sauf le « marché captif » offert à Dassault par l'armée française. Areva est touché de plein fouet par la décision allemande sur le nucléaire, alors même qu'il avait les plus grandes difficultés à vendre son EPR. Les résultats de l'industrie automobile française de 2011 sont accablants. Dans un marché qui s'est contracté, la chute des ventes de PSA, comme celle de Renault, contraste avec le fait que malgré la réduction du marché, Volkswagen voit ses ventes augmenter. La dévalorisation boursière massive des entreprises françaises ne fait qu'exprimer la dégradation de leur position sur le marché mondial qui s'exprime dans les chiffres du déficit du commerce extérieur : « *La santé du commerce extérieur français a de quoi inquiéter : le déficit cumulé sur les 10 premiers mois de l'année d'élève à -71,555 milliards d'euros, soit plus de 20 milliards d'euros de plus que sur toute l'année 2010.* » indique *Le Figaro* du 7 décembre.

Du côté des banques et des compagnies d'assurances, la situation n'est pas plus reluisante. En dépit des rododromes du gouvernement et des dirigeants des banques eux-mêmes, le Crédit Agricole, la Société Générale, BNP Paribas sont dans une situation critique, accablés par leur exposition aux obligations d'Etat notamment. En dépit des dénégations répétées, le renflouement massif par l'Etat n'est nullement exclu. L'impérialisme allemand quant à lui l'a indiqué sans ambages à Sarkozy : ni par le biais du FESF (Fond européen de stabilité financière), ni par le rachat massif des obligations d'Etat par la BCE, il ne paiera pour sauver les banques françaises. Quant à Dexia, il a bien fallu, en même temps qu'un versement de 6 milliards d'euros, se résigner à son démantèlement. Ce qui d'ailleurs ne résout pas le problème du refinancement de la dette des collectivités territoriales. Les régions, les municipalités, mais aussi les hôpitaux sont sous la menace d'une véritable faillite.

L'augmentation du « *spread* » (écart entre les taux d'intérêt sur les obligations d'Etat) entre la France et l'Allemagne, la dégradation programmée de la « note » française par les agences de notation manifestent cette détérioration accélérée de la situation économique.

La conséquence politique de cette situation est que la fiction du « couple franco-allemand » ne peut plus longtemps être maintenue. L'impérialisme français doit se résigner à ce que son statut politique soit à la mesure de sa débilité économique. C'est du reste la leçon des différents « sommets européens » des dernières semaines, où l'impérialisme allemand a, en tout point, imposé ses vues. Les récriminations cocardières et réactionnaires des Montebourg et autres Mélenchon ne peuvent rien y changer.

Mais il y a aussi une conséquence pour les masses. La plus évidente est l'augmentation sans précédent du chômage. « **Le nombre de chômeurs en France en novembre 2011 a encore fortement progressé.** La hausse atteint 51 800 personnes sur le mois pour les catégories ABC, soit une hausse de +1,2 % par rapport à octobre. Il s'agit de la hausse la plus forte observée depuis septembre 2009. En variation sur un an, la hausse est de 5,6 %, la plus forte depuis fin 2010. Pour la **catégorie A – le cœur du chômage – la hausse atteint 1,1 %** sur le mois (+29 900 chômeurs). » (Source Géocodia). Le pouvoir d'achat est officiellement en baisse et les chiffres officiels, confondant sous le vocable des « ménages » toutes les classes sociales, masque l'importance de cette baisse pour la classe ouvrière.

Mais ce n'est rien à côté de ce qui s'annonce. Tous les secteurs ou presque annoncent des licenciements massifs en 2012 : bâtiment, distribution, etc. Les effets des plans de suppressions d'emplois sont encore à venir (PSA, Areva, la plupart des grandes banques et compagnies d'assurance – comme Groupama). Sans compter les effets des suppressions de postes massives dans la Fonction publique. De même, les effets de l'augmentation de la TVA – en particulier dans les transports, les médicaments, la restauration – sont à venir. Déjà, s'annonce l'augmentation de 4,4% du gaz, etc.

Le sommet social dont Sarkozy dit lui-même qu'il vise à étudier « *sans tabou* » les mesures visant à améliorer « *la compétitivité de nos entreprises* » vise donc sans ambiguïté aucune à faire baisser par tous les moyens la valeur de la force de travail. Et c'est bien à cette entreprise à laquelle, par leur participation, les directions syndicales ont décidé de s'associer !

Marche accélérée à la dépression à l'échelle mondiale

La dégradation de la situation propre du capitalisme français s'accroît d'autant plus qu'à l'échelle mondiale, s'aggrave brutalement la crise profonde dans laquelle a sombré le mode de production capitaliste, de manière ouverte depuis 2008. Car celle-ci aiguisé les rivalités entre

puissances impérialistes, rend plus féroce le combat pour les parts d'un marché qui tend à se rétrécir.

De sommets en sommets, de plans en plans toujours plus violents contre les masses, la situation ne cesse d'empirer, la crise de se généraliser, l'impuissance des gouvernements des puissances impérialistes à la juguler

d'apparaître au grand jour. Chaque nouveau pronostic des « experts » de l'OCDE, du FMI est plus pessimiste que le précédent. D'ores et déjà, la partie méridionale de l'Europe – rejointe par la France - est en récession, récession sévère dans certains cas comme en Grèce. L'Allemagne elle-même a vu sa croissance s'interrompre brutalement et n'a pu trouver preneur pour les 6 milliards d'euros qu'elle cherchait sur le marché pour financer sa dette.

Le dernier numéro de *Combattre pour le Socialisme* l'a longuement expliqué. La crise de la dette n'est que le symptôme - réel - d'une crise plus profonde, celle du système capitaliste qui, pendant des décennies, a tenté de conjurer par le crédit le mal qui le ronge chroniquement : la crise de surproduction. La dette n'en est pas moins pour l'économie capitaliste un problème très sérieux à partir du moment où il apparaît qu'elle ne pourra plus être remboursée ou qu'elle risque de ne plus pouvoir l'être. Dès lors, la dette engendre la dette. Le risque de ne pas être remboursé est monnayé par les créanciers sous la forme de l'augmentation des taux d'intérêts - ainsi le veut le capital bancaire ; et l'augmentation des taux d'intérêts augmente à nouveau la dette dans un cercle sans fin. Les mesures drastiques prises contre les masses, réduisant brutalement leur pouvoir de consommation, ne font qu'accentuer la récession ; laquelle récession réduit les moyens dont disposent les Etats pour payer la dette et derechef contribue à une nouvelle augmentation de la dette.

L'accumulation de dettes irrécouvrables – dettes d'Etat, dettes des collectivités territoriales, mais aussi dettes des particuliers dans l'incapacité de rembourser les prêts immobiliers par exemple – met les banques au bord de la faillite. Le renflouement des dites banques ou compagnies d'assurance – Freddy Mae et Fanny Mac aux USA, Dexia en France et en Belgique, les caisses d'épargne en Espagne, pour ne citer que quelques exemples – par des gouvernements qui n'ont rien à refuser aux banquiers ont pour conséquence... à nouveau une augmentation des dettes d'Etat.

Ainsi la spirale de la dette et de la récession entraîne l'économie capitaliste vers l'abîme. La crise s'est d'abord propagée de manière inégale. Mais l'existence du marché mondial, par lequel l'état de l'économie de chaque pays dépend de l'état d'ensemble, devait fatalement conduire à une extension à l'échelle de la planète. Nous y sommes. Après la brutale interruption de la croissance allemande, la même tendance se manifeste dans les pays dits « émergents ».

L'Argentine, un temps dopée par l'augmentation – dont la base essentielle était la spéculation – des matières premières agricoles, entre en crise et le gouvernement Kirchner vient d'adopter en conséquence de brutales mesures contre les masses. La croissance brésilienne a stoppé net au troisième trimestre 2011, la production industrielle reculant ainsi que l'investissement.

Le Brésil dessine l'avenir de la Chine. *Le Monde* du 6 décembre nous apprend qu'en novembre « la production industrielle a chuté à son niveau le plus bas depuis 32 mois. La banque centrale chinoise a reconnu, le 2 décembre, que le marché immobilier a franchi un "tournant" caractérisé par une baisse des prix, des volumes d'échange et des investissements dans un secteur qui draine directement 13% de l'économie. ». Toutes les conditions sont réunies en Chine pour un véritable cataclysme économique. Le retournement du marché immobilier ne peut qu'entraîner, à terme, l'effondrement du système bancaire d'ores et déjà miné par les créances douteuses. Désormais, les usines ferment et licencient en masse dans les régions côtières pour aller s'implanter à l'intérieur, où les salaires, déjà misérables sur la côte, sont moitié moindres, au-dessous de 100 euros par mois. Loin de constituer un recours contre la crise mondiale, la Chine risque fort de constituer l'épicentre d'une secousse plus violente encore que celles qui se sont succédé depuis 2008. Et la question qui est posée est celle, au-delà de l'extension de la récession, d'un saut qualitatif de la crise : vers un véritable effondrement égalant et dépassant le précédent de la crise des années 30.

Une impuissance patente de la bourgeoisie à juguler la crise

Tant à l'échelle de l'Europe qu'à l'échelle mondiale, et quoique les « sommets » se succèdent à une vitesse accélérée, l'impuissance des gouvernements des grandes puissances impérialistes s'étale au grand jour. Dans les pays d'Europe du Sud – l'épicentre de la « crise de la dette » – les dirigeants de l'UE, du FMI ont poussé à la constitution de gouvernements exprimant le plus directement les exigences du capital financier. En Grèce, après la pantalonnade du « référendum », Papandréou, dirigeant du PASOK, a lui-même remis le pouvoir à un « expert » (Papademos, un homme de Goldman Sachs – grand maître... du maquillage de la dette grecque, maquillage qui avait permis l'entrée de la Grèce dans la zone euro !). En Italie, la bourgeoisie s'est débarrassée de l'encombrant Berlusconi au profit de Monti, un autre « expert » de la même cuvée, dont le gouvernement a été porté sur les fonts baptismaux par la quasi-unanimité des partis italiens (au premier rang desquels le PD, parti bourgeois issu de la liquidation par leurs dirigeants des

partis italiens d'origine ouvrière). En Espagne, où le PSOE a lui-même décidé de précipiter l'heure de sa défaite et de son départ, Rajoy a choisi comme ministre de l'économie un ancien de... Lehman Brothers. Ainsi les responsables directs de la crise, les gangsters, arnaqueurs et alchimistes des subprimes en 2008 se trouvent mis directement aux commandes des gouvernements !

Et ce sont ces gouvernements qui mettent en place les plans d'austérité toujours plus violents contre les masses : contre-réforme des retraites, suppression de centaines de milliers de postes de fonctionnaires (Rajoy a annoncé en Espagne l'arrêt total du recrutement des fonctionnaires), liquidation du code du travail et des conventions collectives, baisse brutale et nominale des salaires (le gouvernement Papademos vient de sommer les directions syndicales grecques d'adopter en accord avec le patronat une diminution du déjà misérable SMIC grec), augmentation du temps de travail, etc.

On le voit, il y a un point sur lequel tous les gouvernements bourgeois sont unanimes : la nécessité de frapper sans relâche le prolétariat au nom de la lutte contre les déficits. C'est d'ailleurs le seul point sur lequel en réalité sont tombés d'accord les impérialismes français et allemand, et à leur suite les 26 pays d'Europe, à travers le projet de réforme du traité européen visant à introduire partout la « règle d'or » dans les budgets (imposant partout des budgets en équilibre).

Mais rien n'y fait. « *Les marchés désavouent l'accord de Bruxelles* » titre *Le Monde* du 16 décembre. Les taux d'intérêt sur les obligations d'Etat continuent à se situer à un niveau insoutenable en Grèce, en Italie, en Espagne. L'exposition des banques – en premier lieu des banques françaises – à ces obligations fait peser sur elles la menace d'une faillite et par conséquent entraîne une brutale dévalorisation boursière (elle dépasse 50% sur l'année 2011 pour les grandes banques françaises). Des milliards d'euros doivent à nouveau être déversés pour recapitaliser les banques. Cela a commencé avec Dexia pour la Belgique et la France ; avec la banque de Valence en Espagne. Demain ce sera la Commerzbank en Allemagne. Dans la situation présente, prévaut le « sauve qui peut » général. Les banques se sont délestées autant que faire se peut de leurs obligations d'Etat, accélérant la dévalorisation de celles-ci. Dans le but notamment d'enrayer ce mouvement, la BCE a ouvert le crédit aux mêmes banques à un taux quasi nul... argent que celles-ci ont immédiatement remplacé... à la BCE elle-même, plutôt que d'acheter des obligations ou de prêter aux entreprises.

Cette situation de crise accélère les tensions et antagonismes entre puissances impérialistes rivales. C'est particulièrement vrai en Europe où l'Union européenne n'a d'union que le nom, théâtre d'antagonismes de plus en plus exacerbés. Illustration tragi-comique : Cameron et Sarkozy lors d'un sommet européen ont failli en venir aux mains ! Plus sérieusement : on annonce à grands renforts de tambours un Fonds européen de solidarité financière de 1000 milliards d'euros... pour avouer quelques semaines plus tard qu'il n'y a que 200 milliards dans ses caisses pour une raison très prosaïque : personne ne paie pour abonder le fonds de garantie et surtout pas ceux qui l'ont préconisé de la manière la plus chaleureuse.

Mais, au-delà même de l'Europe, commencent à se faire jour de puissantes tendances à la dislocation du marché mondial. Certes, on est encore très loin de la situation prévalant au plus fort de la crise des années 30, où cette dislocation, avec l'effondrement des échanges économiques à l'échelle mondiale, était allée à son terme. Mais les prémices commencent à en apparaître. L'OMC (Organisation mondiale du commerce) est au point mort. De nombreux pays ont commencé à prendre des mesures protectionnistes, en particulier décidé de taxes à l'importation : c'est particulièrement le cas des pays d'Amérique latine. La campagne sur le terrain du « protectionnisme européen », voire du « produire et consommer français », accompagne ce mouvement : celui d'une réponse réactionnaire à la crise sur le terrain de la défense de « son » capitalisme contre les autres, et dressant le prolétariat de chaque pays contre le prolétariat des autres pays (voir plus bas).

Conséquences effroyables pour les masses

Les conséquences pour les masses sont épouvantables : d'abord sous la forme du chômage de masse, en particulier pour la jeunesse. En Espagne, en Grèce, le taux de chômage des jeunes avoisine désormais les niveaux qu'il n'atteignait jusque-là que de l'autre côté de la Méditerranée (près de 50 %). Il augmente massivement presque partout en Europe. Partout le pouvoir d'achat diminue fortement sous l'effet des plans augmentant les impôts sur la consommation (TVA), des diminutions de salaire dans le secteur public comme dans le privé, du chômage partiel imposé. Les expulsions de leurs logements de ceux qui ne peuvent plus rembourser les banques s'accroissent dans de nombreux pays. En Espagne, chaque semaine, les familles de travailleurs sont jetées par centaines à la rue... et doivent continuer à payer aux banques pour un logement qu'ils n'ont plus. Les droits en matière de santé sont liquidés. Dans de nombreux pays, les hôpitaux publics étranglés par les mesures gouvernementales ne peuvent plus payer les factures aux laboratoires, lesquels décident... de couper la fourniture de médicaments. Quel concentré de la barbarie capitaliste que la réponse des patrons du laboratoire Roche aux malades privés de médicaments d'un hôpital grec cité par *Le Monde* du 18 décembre : « *Si un hôpital ne peut pas payer, les patients peuvent aller acheter les médicaments dans les pharmacies.* » (*Le Monde* du 18 décembre).

Avant même que la crise ne manifeste toutes ses conséquences pour les masses, on apprend qu'entre 2001

et 2010, en Allemagne, « l'espérance de vie des personnes au revenu les plus faibles est passée de 77,5 ans en 2001 à 75,5 ans en 2010... de 77,9 à 74,1 dans les anciens Etats région d'Allemagne de l'Est. ». Cela doit évidemment être mis en relation avec les mesures du gouvernement Schroöder (les différents plans Hartz du nom de leur concepteur). Cela éclaire aussi le sinistre alibi de la contre-réforme des retraites : à savoir l'augmentation de l'espérance de vie. Mais cela donne aussi une idée de ce qu'il en sera des mesures accumulées depuis 2008 !

Quant aux Etats-Unis :

« *Près de cinq ans se sont écoulés depuis l'éclatement de la bulle immobilière, et quatre ans depuis le début de la récession. Les Etats-Unis ont perdu 6,6 millions d'emplois en quatre ans. Près de 23 millions d'Américains qui voudraient travailler à temps plein ne peuvent trouver un emploi. Près de la moitié de ceux qui sont sans emploi sont des chômeurs de longue durée. Les salaires ont baissé et le revenu réel d'un ménage américain moyen se situe à présent en dessous du niveau de 1997* » (...) *Jamais au cours des 60 dernières années, le niveau d'activité économique n'a été qu'à peine supérieur quatre ans après le début de la récession à ce qu'il était avant celle-ci. Le pourcentage de la population active a diminué deux fois plus que durant n'importe quelle récession depuis la Seconde Guerre mondiale* », indique Joseph Stiglitz (5 janvier 2012).

Droit au logement, droits en matières de santé, droit à l'instruction (une dirigeante du Parti Populaire en Espagne ne propose-t-elle pas que l'éducation au-delà de 16 ans soit intégralement à la charge des familles !), code du travail et conventions collectives, retraites (le

gouvernement canadien vient de supprimer toute définition d'un âge légal de départ à la retraite) : tout doit disparaître. Tout doit être sacrifié à la pérennité du système du profit en crise.

Nulla part, dans les pays capitalistes avancés, la classe ouvrière n'a pu arrêter la déferlante de la bourgeoisie contre ses conditions d'existence

La seule classe qui puisse offrir une alternative à la barbarie dans laquelle le capitalisme enfonce l'humanité chaque jour davantage est la classe ouvrière. Mais force est de constater que, là où elle a des traditions historiques d'organisation les plus profondes et les plus anciennes – dans la vieille Europe en particulier –, elle n'a nulle part été en situation de s'opposer victorieusement à l'offensive de la bourgeoisie. Non qu'elle reste amorphe, confrontée aux plans d'austérité en cascade qui l'accablent. Mais le tableau dressé dans les numéros précédents de CPS depuis le début de l'explosion de la crise demeure. Les travailleurs répondent parfois de manière massive aux appels à la « grève générale » des dirigeants syndicaux, « grèves générales » toujours soigneusement limitées dans le temps et rendues totalement inoffensives par les dirigeants. Et le lendemain de ces « grèves générales » - terme ici totalement galvaudé par les dirigeants -, les gouvernements peuvent tranquillement mettre en œuvre

les plans prévus sans rien en modifier, sauf parfois pour les aggraver.

L'exemple vient d'en être donné en Grande-Bretagne et en Belgique. Le 30 novembre, 2 millions de fonctionnaires britanniques faisaient grève : c'était la plus grande grève depuis janvier 1979. Certes ! Mais le gouvernement Cameron était si assuré de la volonté des dirigeants syndicaux d'éviter tout affrontement réel que, après que Cameron a traité le mouvement de « *pétard mouillé* », le ministre Osborne, la veille même de la grève, en rajoutait une louche en annonçant non seulement le maintien de la contre-réforme des retraites, mais de nouvelles mesures de blocage des salaires au-delà de 2012.

Mêmes caractéristiques pour la grève des fonctionnaires belges. Alors même que la grève avait été suivie massivement (à 100% chez les cheminots par exemple), dès le lendemain, la Chambre adoptait la réforme des retraites.

Les dirigeants syndicaux cadennassent le mouvement du prolétariat

Mais la direction syndicale des cheminots belges ne fournit-il pas la clef de la tranquille assurance du gouvernement ? *"La CGSP-Cheminots mais aussi la CSC ont annoncé la reprise du travail sur le réseau SNCB jeudi à 22h00. (...) « Notre principale revendication a été entendue puisqu'un espace de concertation s'est ouvert et que les mesures de réforme feront l'objet d'un véritable dialogue social », souligne la CGSP-Cheminots."*

A aucun moment, les directions syndicales n'ont formulé en Belgique l'exigence de retrait de la contre-réforme des retraites, ayant pleinement appris la leçon – si toutefois ils en avaient besoin ! – donnée en 2010 en France par Thibault, Groison, pour ne pas parler de Chérèque.

Les dirigeants belges appelaient à faire grève contre « *l'austérité aveugle* » (pour plus de discernement dans l'austérité ?). La dirigeante de la CGIL en Italie de même a protesté contre « *le caractère déséquilibré* » du plan Monti. Partout, c'est le même discours qui, en fait, légitime les mesures prises. Du reste, en Italie comme en Belgique, c'est toujours en étroite concertation avec les

directions syndicales que sont ajustés les différents plans. Le plan Monti a été précédé de quarante-huit heures de concertation avec les syndicats. Et si Di Rupo, pressé par le temps, n'a pu donner en amont de son plan toute la place souhaitable à la concertation, il entend bien se rattraper ensuite comme il l'a indiqué au Parlement en réponse aux députés qui l'interrogeaient : *"Le gouvernement plaide pour une reprise de la concertation et espère que les explications fournies permettront à chacun d'agir en fonction de la gravité de la situation"*.

La volonté constante des dirigeants syndicaux d'éluder tout affrontement de classe réel contre les plans de la bourgeoisie, en se contentant d'offrir à la colère ouvrière un exutoire périodique sous la forme de pseudo « grèves générales », trouve sa source dans leur prise en charge totale des objectifs de la bourgeoisie, la « critique » ne portant que sur la manière d'atteindre ces objectifs. C'est ce que montre de manière limpide la déclaration commune des principaux dirigeants syndicaux européens.

« Le syndicalisme européen, lui aussi, est vivement préoccupé par la stabilité des finances publiques. »

C'est là une des phrases clef de l'« *Adresse commune en vue du Conseil européen du 9 décembre par les secrétaires généraux des CCOO et de l'UGT (Espagne), le président du DGB (Allemagne), du secrétaire général de la CGIL (Italie), de François Chérèque (CFDT) et de Bernard Thibault (CGT), et des secrétaires généraux de la FGTB et de la CSC (Belgique).* »

Dans cette adresse, les dirigeants des principales centrales ouvrières de la zone euro, aux côtés de deux centrales chrétiennes explicitement ou non, la CFDT et la CSC, se posent en « conseillers » des différents gouvernements d'Europe. Ils le précisent : ce n'est pas au nom des intérêts

de la classe ouvrière qu'ils parlent, mais au nom de « l'intérêt général », autrement dit du prétendu intérêt commun à toutes les classes. Ce qu'ils se proposent de défendre, ce ne sont pas les conditions d'existence des masses laminées par la crise du capitalisme, c'est la « construction européenne » :

« Le mouvement syndical européen ne défend pas une position partisane : nous cherchons à défendre l'intérêt général et contribuer à la recherche de solutions à la très grave crise politique de l'UE » (...)
« Qui aurait pensé, il y a deux ans à peine, que tant de voix, parfois qualifiées, pourraient envisager une

rupture de l'euro ? Un tel scénario, nous le savons, lui ferait perdre tout son sens, voire détruirait le projet européen lui-même qui constitue sans doute une des constructions politiques les plus importantes du XX^e siècle. »

Et les dirigeants syndicaux de faire la leçon aux gouvernements : « Vous devez prendre les mesures de sauvegarde de l'Union européenne. Nous devons ensemble garantir la pérennité du traité de Lisbonne. » Rappelons au passage qu'en adoptant une telle position, Thibault par exemple s'assoie sur la position qui lui avait été imposée par l'appareil de la CGT lui-même qui, en 2005, s'était prononcé contre la Constitution européenne au moment du référendum !

« Fait inédit, les institutions européennes encouragent une profonde érosion du modèle social, dont les valeurs et les principes sont le signe d'identité et la colonne vertébrale de l'Union européenne, ce modèle dont les valeurs et les principes sont inscrits dans le Traité de Lisbonne. Les dirigeants politiques de l'Europe ne sont peut-être pas conscients d'un fait très grave : les institutions européennes et de nombreuses nations sont en train de briser le pacte social qui avait permis, après la Seconde Guerre mondiale, de construire les Etats Providence européens et le projet commun qui a abouti à l'Union Européenne. »

L'alliance des différents gouvernements de la bourgeoisie contre les prolétariats européens - l'UE - étant ainsi transformée en « pacte social » pour « construire des Etats providence », les dirigeants syndicaux peuvent sans vergogne reprendre à leur compte les objectifs des dits gouvernements pour la « réduction des déficits », la résorption de la dette, objectifs au nom desquels sont

élaborés à travers l'Europe tous les plans de liquidation des acquis ouvriers :

« Le syndicalisme européen, lui aussi, est vivement préoccupé par la stabilité des finances publiques. Mais on ne peut atteindre les objectifs de réduction des déficits et des dettes en anéantissant les économies. Le défi, relevable, est d'y parvenir dans des délais réalistes tout en prenant des mesures, européennes et nationales, pour promouvoir la croissance économique et la création d'emploi. »

On le voit, la divergence ne porte que sur la méthode et les délais, nullement sur le but. Et une telle divergence pourra être aplanie par le biais du « dialogue social » auquel appelle finalement la déclaration, permettant que soit scellé un « pacte social », soumettant ainsi le prolétariat à ce but commun.

« Le progrès de l'Union européenne doit se baser sur la cohésion sociale et la solidarité en interne dans les Etats membres, et dans la solidarité et la cohésion politique entre eux. Pour y arriver, en ces moments difficiles, il faut agir dans un cadre commun européen et ainsi renforcer le dialogue social. »

Il n'est sans doute pas utile de détailler les « propositions » de l'appel commun des dirigeants syndicaux : les « euro-obligations » qui consistent à mutualiser la dette pour mieux la payer, la possibilité donnée à la BCE de financer directement les Etats (pour une « bonne » BCE, en quelque sorte, prenant modèle sur la FED ou la Banque d'Angleterre), etc. Car l'essentiel est ailleurs : dans l'offre de service faite par les dirigeants syndicaux de sceller le pacte par lequel les syndicats s'associeraient à l'œuvre commune de la « réduction des déficits » et du rétablissement de la « stabilité des finances publiques ».

Les partis sociaux-démocrates en première ligne pour la mise en œuvre des plans d'austérité

La politique des appareils syndicaux constitue le facteur premier de l'impuissance du prolétariat en Europe (comme aux Etats-Unis) à se dresser victorieusement contre l'offensive bourgeoise. Mais son incapacité à passer par-dessus l'obstacle des appareils, à les déborder, tient aussi à son désarroi politique. La crise profonde, historique du mode de production capitaliste pose évidemment la question de l'alternative politique à ce système failli. L'obscurité profonde dans laquelle se trouve le prolétariat à cet égard hypothèque sérieusement sa capacité à s'engager y compris dans le combat défensif pour la préservation de ses acquis. La liquidation de la propriété d'Etat en Russie, en Chine permet aujourd'hui aux partis issus du mouvement ouvrier de se présenter sans retenue aucune comme les défenseurs les plus conséquents du système capitaliste en crise, de présenter ce système comme historiquement indépassable au moment même où sa crise pose en réalité la nécessité urgente d'en finir avec lui.

Pour l'essentiel, là où ils existent, ces partis sont les partis sociaux-démocrates, les ex-partis staliniens ayant un poids électoral résiduel (mais une influence non négligeable dans les appareils syndicaux). Remarquons-le : au Portugal, en Espagne, en Grèce, ce sont ces partis qui ont vertébré les gouvernements qui ont porté les plus violentes

attaques contre la classe ouvrière. Remarquons que dans une sorte de ballet parfaitement ordonné, ils ont eux-mêmes passé le relais aux partis bourgeois pour continuer la besogne, qu'exsangues, ils ne pouvaient continuer à mener à bien. En Grèce, c'est Papandréou lui-même qui, en collaboration avec le parti bourgeois de la « Nouvelle Démocratie », a créé les conditions de constitution du gouvernement Papademos, qui inclut en son sein un parti d'extrême-droite et des ex néo-nazis (dont un ancien représentant de la Junte des colonels), sans que la moindre voix dans les PS en Europe ait cru bon de protester. En Espagne, Zapatero a décidé lui-même de précipiter les élections dont le résultat était donné d'avance : à savoir la plus sévère défaite électorale du PSOE depuis qu'à la mort de Franco il a pu se présenter aux élections. Aujourd'hui, ce n'est nullement un hasard si c'est le dirigeant du Parti socialiste Di Rupo qui est chargé à la tête du gouvernement de mettre en œuvre les mesures anti-ouvrières que la crise politique belge avait trop longtemps différées. Partout, les intérêts électoraux mêmes des partis sociaux-démocrates s'effacent derrière le but suprême : bander toutes les forces pour sauver le système capitaliste en faillite.

Ainsi le prolétariat se trouve dans une impasse politique redoutable : en l'absence de parti révolutionnaire, et pour

chasser les partis bourgeois du pouvoir, il ne peut se tourner que vers les partis sociaux-démocrates, là où ils existent. Et il peut constater dans tous les pays où ces partis sont au pouvoir, qu'ils s'en prennent avec la même violence que les partis bourgeois à leurs conditions

d'existence. Il ne fait aucun doute que le prolétariat finira par briser cette camisole de force politique dans laquelle il se trouve actuellement emprisonné. Mais force est de constater que tel n'est pas le cas jusqu'à présent.

Le prolétariat demeure la seule classe révolutionnaire

En France comme dans toute l'Europe, le prolétariat n'a donc pas été en mesure à ce jour de stopper l'offensive destructrice de la bourgeoisie. Cette dernière est pourtant incapable d'échapper au chaos économique et politique que son propre mode de production engendre. Elle est incapable de juguler la crise ; elle est tout aussi incapable de rétablir un ordre un tant soit peu stable là où pourtant elle a fait ou fait intervenir tous les moyens de destruction et de mort dont elle dispose dans ce but. On le voit avec l'explosion du gouvernement irakien dès le lendemain du départ des troupes US ; on le voit avec l'enlèvement sans issue en Afghanistan ; on le voit encore avec l'incapacité du régime mis en place en Libye à éviter les affrontements entre bandes armées rivales.

Quant au prolétariat, ceux qui, de son impuissance actuelle en Europe (mais aussi aux USA), tirent la conclusion qu'il est incapable historiquement d'ouvrir une issue à la crise de l'humanité, en seront pour leur frais. Il est inéluctable qu'à un terme que nul ne connaît, il ne finisse pas se dresser contre le sort que l'impérialisme lui réserve. Il y en a quelques signes clairs. Si en Egypte, en Tunisie, le balancier de l'histoire penche aujourd'hui du côté de la réaction (voir article dans ce numéro de CPS), en même temps, sous le feu de la répression, une génération s'éduque dans le combat contre l'alliance réactionnaire de l'appareil de répression et de l'islamisme. Ce numéro de

CPS tente aussi de tirer les leçons de la mobilisation puissante des étudiants chiliens adossée au prolétariat. Marx notait déjà qu'au-delà du résultat immédiat de la lutte, ce qui était déterminant était la conscience de la nécessité pour le prolétariat de s'organiser. A cet égard, la grève générale des ouvriers du pétrole au Kazakhstan, écrasée par la dictature sanguinaire qui y sévit, a posé au-delà du combat pour l'augmentation des salaires, celle de la constitution d'un syndicat indépendant du pouvoir et des patrons. Plus importante encore est la puissante vague de grèves qui a déferlé sur les usines en Chine, le pays où se trouve aujourd'hui concentré le plus puissant prolétariat du monde.

Mais l'obstacle principal demeure, à l'échelle mondiale, la décomposition, la putréfaction des sommets du mouvement ouvrier, le fait que ces sommets se dressent en défense du mode de production capitaliste alors même que nulle part ne se sont construits de véritables partis ouvriers révolutionnaires, une Internationale Ouvrière révolutionnaire.

Pour les militants de notre Groupe, réunis autour du bulletin « Combattre pour le Socialisme », œuvrer à la construction de tels partis, d'une telle internationale, consiste à regrouper en France les premiers éléments d'une force soudée sur un programme révolutionnaire.

En France, le combat pour la construction du Parti Ouvrier révolutionnaire...

Toutes les forces politiques issues du mouvement ouvrier visent à fermer toute issue au prolétariat. La campagne du candidat du PS, Hollande, est accablante pour les travailleurs de ce pays. C'est sur le terrain de la défense du « AAA » des agences de notation qu'il mène campagne. Retraites, Sécurité sociale, enseignement, immigration : chacune de ses prises de position constitue un acte d'allégeance à la bourgeoisie où il rivalise d'ardeur avec Sarkozy pour se présenter comme le meilleur défenseur du capitalisme français. Ce faisant, il ouvre un boulevard à Marine Le Pen qui peut espérer prospérer électoralement non seulement dans la petite bourgeoisie mais dans les couches les plus désemparées du prolétariat.

L'union nationale qui s'est réalisée de Sarkozy à Mélenchon sur le terrain réactionnaire du « produire français », la même union qui prévaut – jusqu'au NPA – sur le terrain de la pseudo « taxation sur les transactions financières », l'accord non moins unanime sur la nécessité de faire payer d'une manière ou d'une autre aux

travailleurs la dette aux « banksters », cela procède d'un accord plus fondamental : pour tous ceux-là, ce qui doit perdurer, c'est le système capitaliste lui-même avec son cortège de misère pour les masses.

A l'inverse, il faut dire : la crise chaque jour plus profonde du système capitaliste illustre la formule de Lénine figurant en tête de notre bulletin : « *On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme* », si l'on ne substitue au régime du profit une économie ordonnée par les besoins des masses, ce qui suppose l'expropriation des grands moyens de production et d'échanges, à commencer par les banques.

A l'inverse des discours réactionnaires sur le « produire français », il faut opposer le combat pour les Etats-Unis Socialistes d'Europe qui supposent de combattre partout, dans chaque pays, pour chasser les gouvernements bourgeois, en France le gouvernement Sarkozy-Fillon auquel jusqu'au bout il faut tenter d'infliger une défaite politique.

...et dans ce cadre le combat pour la rupture des directions syndicales avec le gouvernement et le MEDEF

Dans ce but, il faut inlassablement combattre pour rompre la tutelle mortelle des directions des organisations du mouvement ouvrier, en particulier des syndicats, par rapport à la bourgeoisie, soumission qui se concentre dans leur reconnaissance officielle selon laquelle il

appartiendrait au prolétariat de payer la dette. Il faut combattre pour la rupture des directions syndicales avec le gouvernement Sarkozy et le MEDEF ; et tant que cela est possible, pour le boycott par les directions syndicales du « sommet social » du 18 Janvier.

Dans ce combat, on peut prendre appui sur ce qui vient de se passer dans l'enseignement, qui est instructif. La réalisation du Front Unique des organisations syndicales pour le retrait du projet de décret du gouvernement portant sur l'évaluation des enseignants, la décision de la FSU de ne pas se rendre à la concertation sur ce projet, ont contraint le gouvernement à reporter son projet. Il serait hasardeux de faire des pronostics sur la durée de cette rupture. La direction de la FSU, au moment même où elle prend cette décision, et dans la même lettre où elle l'annonce, indique au gouvernement qu'elle n'a pas de souhait plus cher que celui de retrouver sa place habituelle à la table gouvernementale. Mais cet épisode contient deux leçons fondamentales. Premièrement, sans la participation des directions syndicales, le gouvernement est immédiatement en difficulté. Deuxièmement, même affaiblis par la politique des appareils dirigeants, les

syndicats demeurent des syndicats de classe et c'est la contradiction entre le caractère de classe du syndicat et la nature bourgeoisie de l'appareil qui se manifeste à travers la prise de position de la direction de la FSU dans ce cas précis.

Les militants du Groupe pour la construction du Parti Ouvrier révolutionnaire, à la mesure de leurs moyens, prennent toute leur place dans ce combat pour la rupture des directions des organisations du mouvement ouvrier avec le gouvernement et la bourgeoisie. Ce combat est partie intégrante de la bataille pour regrouper une avant-garde pour défaire le gouvernement Sarkozy-Fillon, en finir avec lui ; et au-delà pour le gouvernement ouvrier, pour le socialisme.

Tel est le combat que nous menons, à l'échelle de nos forces. Nous invitons les lecteurs de CPS à s'y associer.

Le 5 janvier 2012



BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 20 EUROS)

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. – 140, boulevard de Ménilmontant – 75020 PARIS

Sarkozy lors de ses vœux a indiqué son objectif : détruire le statut des enseignants en commençant par la « réforme de l'évaluation »

Réforme de l'évaluation :

Le front unique des organisations syndicales pour le retrait du projet de décret impose au gouvernement de reporter son offensive
En imposant aux directions syndicales le refus clair et net de toute concertation sur ce projet et l'affrontement avec le gouvernement,
le corps enseignant peut infliger une défaite au gouvernement !

Le 15 novembre, les enseignants apprennent par le site du « Café pédagogique » que se prépare une attaque historique contre leurs statuts. Le gouvernement, ayant attendu la fin des élections professionnelles, lance une attaque contre le mode d'évaluation des enseignants et entend régler cette question avant la fin de l'année. Bien que ces élections professionnelles n'aient pas eu le résultat qu'il espérait, savoir un affaiblissement des organisations syndicales

traditionnelles (en particulier le SNES dans le second degré), le gouvernement comptait sur le découragement du corps enseignant, après les défaites sur la réforme des lycées et la réforme des retraites, pour faire passer son projet. Mais les directions des organisations syndicales, devant l'ampleur de l'attaque et la réaction des enseignants, se sont vues contraintes d'appeler au retrait du projet, et ainsi ont déjà contraint le gouvernement à reporter son adoption.

Elections professionnelles : l'opération gouvernementale n'atteint que très partiellement son but

Pour la première fois cette année, le gouvernement mettait en place le vote électronique pour les élections professionnelles dans l'enseignement. Cette méthode a eu pour effet immédiat d'empêcher le contrôle du vote par les organisations syndicales dans les établissements, le vote se faisant désormais individuellement, par ordinateur. Par ailleurs, la plate-forme technique était de si mauvaise qualité qu'un grand nombre d'enseignants se sont vus privés de vote. L'opération était clairement dirigée contre la FSU et ses syndicats nationaux, qui constituent le cadre dont les enseignants cherchent à se saisir pour combattre les contre-réformes du gouvernement.

La direction de la FSU, qui n'a par ailleurs mené aucun combat contre la mise en place de ce système de vote, cède à la panique dans les derniers jours de scrutin. Menacée de voir ses résultats s'effondrer, elle inonde les syndiqués de mails pour les appeler à voter, elle intervient directement dans certains établissements où les votes ont lieu trop lentement à son goût. Il est vrai que ces élections ont un enjeu. Un affaiblissement du SNES notamment, dans le secondaire, serait une aubaine pour le gouvernement Sarkozy : il serait le signe d'une baisse du degré d'organisation du corps enseignant pour la défense de ses intérêts.

La situation des organisations syndicales dans l'enseignement est particulière : en 1947, lors de la scission CGT - FO, la FEN avait refusé de choisir entre ces deux organisations. Elle était restée unitaire dans l'optique de la réunification des deux confédérations syndicales. Ni la scission de la FEN en 1991, ni la multiplication des organisations dans l'enseignement, n'ont pu venir à bout de l'organisation traditionnelle des enseignants dans le secondaire : le SNES.

Ces élections professionnelles comportaient une autre nouveauté. Les enseignants étaient invités à élire directement des Comités Techniques, Académiques et Ministériels, organes non-paritaires et véritables organes de participation puisqu'ils sont chargés de faire collaborer les organisations syndicales à la mise en œuvre de la politique du gouvernement. Les directions syndicales, en particulier celles

des syndicats de la FSU, ont totalement cautionné cette « nouveauté » et pour cause : elle procède des accords de Bercy, application à la Fonction Publique des nouvelles règles de « représentativité » signées par la FSU au prix d'un coup de force contre les statuts de la fédération !

Les résultats montrent les dégâts causés par le vote électronique mais aussi, dans une certaine mesure, par l'orientation des directions des organisations syndicales : dans le secondaire, par exemple, la participation passe de 62% aux CAPN en 2008 à 43% en 2011. Dans le primaire, elle diminue de 22%.

Dans le secondaire, si, en termes de pourcentage, le SNES reste à plus de 50%, il perd plus de 34 000 voix (passant de 98 000 à 64 000 voix). Les autres organisations souffrent aussi, le SGEN - CFDT perdant plus de 8000 voix, SUD et le SE-UNSA plus de 5000 voix. La seule organisation syndicale à gagner réellement en pourcentage est le SN FO LC qui voit son score augmenter de 1,5%, tout en ne perdant « que » 2000 voix.

En revanche, dans les lycées professionnels, le SNETAA - FO subit une véritable débâcle, perdant 46,6 % de ses voix (passant de 14 618 à 6 810 voix). Il paie ainsi son orientation de collaboration avec le gouvernement : le SNETAA - FO a accompagné ces dernières années toutes les contre-réformes du gouvernement dans les lycées professionnels, de la création du lycée des métiers à la destruction du BEP.

Mais une des leçons essentielles de ces élections est le fait que, de façon significative, les personnels de l'éducation nationale ont tenté de résister à la création des Comités techniques, à la participation des directions des organisations syndicales à la gestion des suppressions de postes. La participation au vote des CT est de 38% globalement, alors que pour les élections aux commissions paritaires, elle se situe entre 40 et 48%.

Le gouvernement n'a donc pu atteindre que très partiellement son but : affaiblir les organisations traditionnelles des enseignants.

Une offensive au cœur du statut

Le 15 novembre, une fuite rend public un projet de décret et d'arrêté du ministère de l'éducation nationale : celui-ci veut bouleverser le système de notation des enseignants.

Jusqu'à présent, ces derniers ont deux hiérarchies et deux notes : une note pédagogique, délivrée par un inspecteur, et une note administrative, délivrée par le chef d'établissement. Ces notes ont un impact sur la vitesse d'avancement dans la carrière, mais leur répartition (la note du chef d'établissement, annuelle, ne compte globalement que pour 40%) permet aux enseignants de résister aux pressions des chefs d'établissement cherchant à leur imposer des tâches hors statut.

Le nouveau système supprime la double notation et la remplace par un entretien tous les trois ans avec le chef d'établissement. Cet entretien est basé sur « *la manière de servir de l'agent* », qui doit accomplir un processus d'« *autoévaluation* » dont il rend compte à son chef d'établissement. « *Il s'agit notamment pour l'agent d'évaluer (...) sa capacité à faire progresser :*

- « *chaque élève* », dont il est donc désormais rendu responsable,

- « *sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'école ou de l'établissement, en lien avec les parents d'élève et les partenaires* », et enfin

- « *la qualité du cadre de travail afin qu'il soit propice aux apprentissages et au partage des valeurs de la République* ».

Par-delà cette bouillie idéologique, il s'agit bien de soumettre l'enseignant aux desiderata des « partenaires », qui peuvent être les patrons du bassin où est situé l'établissement, d'en faire un exécutant servile de toutes les contre-réformes. En échange de cette soumission, le chef d'établissement peut réduire de 3 ou 5 mois (ou bien décider de ne pas réduire) le temps de passage de l'agent à l'échelon supérieur. La méthode est bien entendu inspirée du mode de fonctionnement du privé.

Il s'agit là d'une attaque véritablement sans précédent. L'enseignant est désormais soumis au chef d'établissement, et doit, s'il veut avoir une progression de carrière normale, satisfaire à ses exigences, qu'elles soient dans le cadre ou non des statuts. Les rapports sociaux au sein des établissements sont eux aussi bouleversés, y compris en ce qui concerne la place des organisations syndicales.

Il s'agit aussi d'une attaque contre les salaires. Dans le premier projet, à partir du 1^{er} janvier 2012, la progression de carrière a lieu pour tous au rythme le plus lent, et ce jusqu'en 2015, date de mise en place des premiers entretiens. Mais surtout, le rythme de progression de carrière est de toute façon ralenti par rapport à l'ancien système.

Après avoir négocié le projet de décret pendant des mois, les directions syndicales sont amenées à se prononcer pour son retrait

Immédiatement, les directions des syndicats poussent des cris d'orfraie. Alors même que, on l'apprendra plus tard, ils ont négocié de bout en bout ce projet ! Le Ministère indique sur son site : « *En juin 2011, l'ensemble des organisations syndicales ont été reçues par le Ministre (...) Sur les bases de cette consultation, une phase de concertation s'est ouverte à l'été. Après la période de silence induite par les élections professionnelles, une nouvelle phase de réunions bilatérales est en cours avec les organisations syndicales. Elle se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.* »

Mais après la révélation du projet, les directions des syndicats ne peuvent rester silencieuses. D'abord, ce projet remet en cause y compris la place des syndicats dans l'enseignement. Mais surtout les enseignants ne peuvent que réagir très fortement à cette annonce.

Les organisations syndicales, SNES en tête, se voient donc contraintes d'appeler immédiatement au retrait des projets de décret et d'arrêté. Ce n'est pas rien : ni pour la réforme des lycées, ni même pour l'attaque sur la formation des enseignants, les directions du SNES et de la FSU n'avaient prononcé le mot de retrait. S'agissant de la réforme des lycées, elles ne s'étaient prononcées pour le retrait qu'alors même que la réforme était déjà en place. Quant à la réforme de la formation des maîtres, non seulement elles avaient

refusé de se prononcer pour son retrait, mais encore elles avaient déclaré ... que cette réforme allait dans le sens des revendications d'« *élévation du niveau de qualification des enseignants* ». Mais, cette fois, le morceau est trop gros. Par ailleurs, le combat mené par les directions pour obtenir ce retrait est très limité : elles appellent à une grève avec manifestations locales le... 15 décembre, soit un mois plus tard, et la veille des vacances scolaires.

Les militants du courant Front Unique dans le SNES et la FSU, à l'échelle de leurs moyens, ont alors commencé à combattre pour que les dirigeants des organisations syndicales appellent à une manifestation nationale au ministère et qu'elles ne se rendent pas au CTM qui doit alors se tenir le 20 décembre pour statuer sur le projet. Dans de nombreux établissements ont lieu des réunions syndicales, plus nombreuses qu'à l'ordinaire, qui adoptent des prises de position dans ce sens.

Mais le simple fait que les organisations syndicales, dans l'unité, appellent au retrait du projet aura suffi pour bouleverser le calendrier du gouvernement : celui-ci renonce à faire passer son projet en décembre, manœuvre en renonçant à faire avancer tous les enseignants à l'ancienneté d'ici 2015. Par un tour de passe-passe avec le SGEN –CFDT, le gouvernement ouvre un nouveau round de négociations.

Un projet nécessaire pour la bourgeoisie

Sarkozy l'a indiqué : le statut des enseignants sera un « débat central » de la présidentielle de 2012. La bourgeoisie française exige depuis longtemps qu'on en finisse avec le statut des enseignants. A peine élu en 2007, Sarkozy indiquait dans la lettre de mission de Darcos, son ministre de l'éducation entre 2007 et 2009 : « *Nous souhaitons que le mérite soit reconnu, tant au niveau individuel que collectif. C'est possible tout en étant objectif. Il nous semble naturel que chaque enseignant puisse maîtriser, par son travail,*

l'évolution de sa carrière et de ses revenus en s'investissant comme il le souhaite dans son métier principal et dans des activités complémentaires. Les obligations de service des enseignants devront tenir compte de cette nouvelle liberté qui leur est offerte. »

Le programme de l'UMP, dévoilé le 8 novembre, présente des propositions d'attaque contre le statut des enseignants. L'objectif avoué est d'en finir avec les décrets de 1950, qui définissent le temps de travail des enseignants : « *Il faut*

réfléchir à un nouveau statut des enseignants qui permette d'intégrer dans les missions des enseignants non seulement les cours mais l'accompagnement : tutorat, orientation, concertation ».

Pour la bourgeoisie française, réduire le coût du travail des fonctionnaires est urgent. Il faut pouvoir diminuer les salaires, il faut pouvoir continuer à réduire le nombre de postes en imposant, en dépit du statut, une charge de travail maximale.

Le budget 2012 prévoit d'ores et déjà 14 000 suppressions de postes supplémentaires. Supprimer effectivement ces postes exige d'imposer aux enseignants un nombre d'heures supplémentaires bien plus important que ne le permet leur statut, ainsi que toute une série de tâches annexes. Mais attaquer frontalement les décrets de 50 est très difficile au

gouvernement aujourd'hui. Il faut donc trouver un moyen de contourner l'obstacle.

Pochard, à qui le gouvernement avait confié il y a quelques années une mission pour la « réforme » l'indique : *« Tant qu'on ne sortira pas d'une gestion de la carrière des enseignants soumise à un barème national, tant qu'on ne générera pas les enseignants de manière plus individuelle, on n'avancera pas. »*

C'est cela que la réforme de la notation doit permettre d'imposer.

C'est donc une partie de son programme que le gouvernement tente de mettre en place avant même les élections : il lui est nécessaire de frapper, le plus vite possible, sans attendre. La crise du capitalisme, la nécessité pour l'Etat de réduire la dette ne font qu'accélérer les choses.

Le PS aligné sur Sarkozy et l'UMP

Aux enseignants qui voudraient se tourner vers les organisations d'origine ouvrière pour qu'elles les soutiennent, le PS répond très vite, par la voix de Peillon, en dévoilant son programme pour l'éducation.

Peillon l'indique le 21 novembre dans *le Monde*. *« Nous avons trois sujets primordiaux : la réussite de tous les élèves pendant la scolarité obligatoire, en particulier dans les zones qui relèvent de l'éducation prioritaire, le temps scolaire et le métier d'enseignant. »*

En ce qui concerne le temps scolaire, il s'agit... de diminuer encore les horaires d'enseignement ! *« Nous avons les*

heures-années souvent les plus lourdes pour les élèves. D'où des journées surchargées. Il faut de nouveau réformer. »

Le métier d'enseignant ? *« Il faudra faire évoluer la définition du métier, de ses tâches, de ses obligations, des services (...) il s'agit de reconnaître les missions qui sont accomplies, missions nécessaires, mais aujourd'hui non reconnues - la grande majorité des enseignants effectue déjà de nombreuses heures de présence dans les établissements en dehors des heures de cours - et donc peu ordonnées, peu encouragées : il s'agit donc de faire évoluer le métier. »* Le PS propose, comme l'UMP... la destruction des décrets de 50 !

Concertation sur le projet du gouvernement : les directions syndicales commencent par tergiverser...

Au cours des semaines qui suivent l'annonce du projet, les directions des organisations syndicales, en particulier le SNES, sont amenées à prendre des positions quasi inédites : elles collent de très près aux vraies revendications des enseignants.

Dans l'*US* n° 715 du 30 novembre, la direction du SNES indique : *« Ne nous y trompons pas, il ne s'agit pas seulement d'une attaque de plus, mais bien de la mise en place d'une sorte de clef de voûte destinée à assurer la cohérence des réformes que nous combattons depuis 2007. (...) L'heure n'est pas à débattre des bienfaits ou dérives – que nous connaissons tous – de l'inspection, mais de refuser massivement que l'évaluation de notre activité professionnelle en ignore la réalité et ne vise qu'à un encadrement renforcé et une mise sous tutelle ».* Elle montre ainsi l'importance de l'enjeu du projet du gouvernement, et la nécessité de défendre l'existant face à cette attaque.

De même, dans une lettre internet aux syndiqués datée du 3 décembre, alors que le SGEN CFDT vient d'annoncer avoir « obtenu » l'ouverture de négociations, la direction du SNES indique : *« Contrairement au SGEN-CFDT qui se contente d'une promesse de discussions sur ces bases, le SNES considère qu'aucune négociation n'est possible sur la base d'un texte qui instaure le chef d'établissement comme seul évaluateur des enseignants et CPE et maintient sa demande de retrait préalable des textes proposés. »* De même le texte de l'intersyndicale qui, la veille de la grève du 15 décembre, parle de *« simulacre de négociation »*.

Certes, la direction du SNES ne parle pas de rompre définitivement tout contact avec le gouvernement Sarkozy-Fillon. En réalité, la direction du SNES se tâte : elle voudrait sans doute pouvoir reprendre le fil des négociations, mais ne peut le faire dans l'état actuel des choses.

Elle se voit contrainte ici d'annoncer qu'elle ne peut à ce moment-là négocier sur la base du projet du gouvernement, elle fait de son retrait un préalable. En même temps, et pendant près de trois semaines, elle se garde bien d'annoncer qu'elle ne participera pas à la concertation. Quant aux dirigeants du SE-UNSA, leur position donne le tournis. Après avoir écrit le 18 décembre qu'« il n'y avait rien à négocier » et donc qu'ils n'iraient pas, ils annoncent le 30 décembre, suite au report d'un an de la rentrée en vigueur d'un décret Fonction Publique portant précisément sur l'évaluation par entretien triennal de tous les fonctionnaires... qu'ils sont demandeurs d'une négociation. Du côté de FO, silence radio sur la question de la participation à la concertation. Dans cette situation, les militants du courant Front Unique dans la FSU vont quant à eux, exiger des directions des syndicats qu'elles annoncent clairement qu'elles ne se rendront pas aux négociations. C'est ce que fait notamment la motion adoptée au Collège Les Ormeaux de Fontenay-aux-Roses :

« Les enseignants du collège Les Ormeaux à Fontenay-aux-Roses (92) réunis en heure d'Information syndicale le 6 décembre 2011 ont pris connaissance des projets de décret et d'arrêté réformant l'évaluation des enseignants.

Ces projets constituent une attaque majeure contre le statut et les salaires des enseignants. Ils ne contiennent rien qui soit à négocier.

C'est pourquoi ils s'adressent à tous les syndicats, et en premier lieu à la direction du SNES :

- **Retrait pur et simple du projet**
- **Ne participez à aucune négociation avec le ministère »**

(Adopté à l'unanimité des 25 présents).

La grève du 15 décembre sera suivie de manière diverse : peu dans le primaire, moins directement concerné (il n'y a pas de chefs d'établissement dans le primaire), en moyenne à près de 50% dans le secondaire, avec des grandes disparités selon

les établissements. La date tardive, l'opération « ouverture de négociations » auront joué leur rôle. Mais nul n'est dupe en ce qui concerne le rejet, massif, du projet par la profession.

La lettre de Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, et les « vœux » de Sarkozy

Le silence des dirigeants de la principale organisation des enseignants ne pouvait durer indéfiniment. D'autant que le gouvernement le pressait d'annoncer sa participation. Citons la réponse de Bernadette Groison à Théophile, directrice des ressources humaines au ministère :

Madame la Directrice,

Vous nous avez fait parvenir un courrier dans lequel vous nous « confirmez l'engagement de rencontres bilatérales » concernant les projets de textes sur l'évaluation des enseignants.

Vous connaissez nos propositions sur ce sujet, nous avons eu ces derniers mois l'occasion de vous les présenter. Vous connaissez aussi le rejet que suscitent vos propositions dans nos professions.

Les 70 000 signatures électroniques (sans compter les signatures « papier »), la grève du 15 décembre qui ne portait que sur cette seule question en témoignent.

Vous ne pouvez ignorer non plus que la place du chef d'établissement dans le second degré comme unique évaluateur, l'alignement des carrières par le bas dont la progression serait laissée aux seules mains du supérieur hiérarchique fonctionnel en dehors de toute transparence, mise en place notamment pour générer des économies, nous conduisent à demander le retrait du projet. Nous rappelons que nous sommes disponibles pour discuter des améliorations nécessaires concernant l'évaluation des enseignants, mais sur d'autres bases que celles qui sont imposées aujourd'hui, seul moyen d'une discussion plus sereine.

Pour notre part nous n'ignorons pas qu'en même temps que ces propositions de négociations nous parviennent, les déclarations du ministre et des plus hauts responsables du ministère vont dans le même sens : le refus de remettre en cause les deux points essentiels rappelés plus haut, faisant bien comprendre que ces points ne sont manifestement pas négociables.

Dans ces conditions et tant que le ministère gardera cette position, ces rencontres ou ces réunions nous paraissent totalement inutiles. »

On le voit. Bernadette Groison se garde bien d'annoncer une rupture totale et définitive avec le gouvernement. Fait remarquable d'ailleurs : le courrier de B. Groison a un caractère quasi clandestin, la direction du SNES par exemple ne l'a pas fait connaître à ce jour.

Elle n'en annonce pas moins qu'elle ne pourra participer à une concertation dont le cadre a été étroitement fixé – et rappelé par Sarkozy lors de ses « vœux » aux enseignants - : celui de l'adoption et de la mise en œuvre de la réforme de l'évaluation. Cela correspond à une situation dans la FSU où, jusqu'au niveau de la direction de certains syndicats nationaux, la question de la concertation pose problème. Il faut citer par exemple la position du SNETAP (Syndicat national de l'enseignement technique agricole public) qui non seulement, dans son secteur de responsabilité, a annoncé son intention de boycotter toutes les instances de concertation, mais encore – plus significatif –, a indiqué s'être adressé aux confédérations pour leur demander de boycotter le « sommet social » du 18 janvier. Position que s'est bien gardé de reprendre à son compte la direction de la FSU !

Rien n'est joué

Sarkozy ne laisse guère de place à la reprise du dialogue avec le gouvernement, sauf sur la base d'une capitulation complète des directions syndicales enseignantes, à laquelle, pour l'instant, elles ne sont pas prêtes. Dans ses vœux, il a annoncé la couleur : liquidation totale des décrets de 50, parachèvement de la destruction de l'enseignement professionnel public avec la mise en alternance de tous les candidats au CAP et au baccalauréat professionnel. La situation de la bourgeoisie française ne lui laisse guère le loisir, dans l'enseignement comme ailleurs, de différer l'offensive (voir éditorial).

L'issue n'est donc pas donnée d'avance. Tant que les directions syndicales du SNES, du SNUIPP maintiennent leur refus de se rendre à la concertation, le gouvernement est en grosse difficulté. Car quelle que soit leur envie, il est difficile aux autres (la CGT Education, les syndicats FO et peut-être même le SE) d'y aller.

Le SNES, le SNEP (Syndicat national de l'Éducation Physique), le SNUEP (Enseignement professionnel) annoncent par ailleurs une manifestation nationale le 31 janvier contre le projet gouvernemental. Nul ne peut dire au moment où nous écrivons si cette manifestation constituera ou non une initiative dont les enseignants pourront se saisir. Il faudrait pour cela que l'exigence du retrait pur et simple du projet de décret soit clairement formulée et ne soit pas noyée dans mille autres considérants. Il faudrait aussi qu'elle soit dirigée contre le pouvoir, en l'occurrence le ministère. Il faudrait que soit réalisé sur l'objectif de cette manifestation le même front unique des organisations qui se sont prononcés pour le retrait.

C'est en tout cas sur l'orientation de la rupture de toute concertation et de l'affrontement avec le gouvernement qu'il faut chercher à organiser les enseignants. Avec la certitude qu'une défaite de celui-ci aurait des répercussions dans la lutte des classes, bien au-delà du seul corps enseignant.

Le 8 janvier 2012

Les militants interviennent et informent C.P.S.

Intervention du courant Front Unique au BDFN de la FSU du 9 janvier 2012

« Il n'y a pas eu de trêve des confiseurs pendant les congés de fin d'année. Au contraire, simultanément, Sarkozy a engagé une attaque en règle contre le droit de grève à Roissy, et annoncé lors de ses « vœux » une démultiplication de l'offensive contre ce qui reste d'acquis pour les travailleurs. La violence de ces annonces est suffisante pour affirmer qu'il n'y aura pas non plus de trêve « électorale » : c'est en portant coup sur coup aux travailleurs que Sarkozy préparera sa campagne.

Au centre de cette offensive, il y a la volonté de détruire la Sécurité Sociale, de liquider le droit à la santé. C'est cela, la pleine signification du projet de « TVA sociale ». En effet, la première conséquence de cette mesure serait d'amputer immédiatement les salaires des travailleurs de plusieurs dizaines de milliards d'euros au profit du patronat. Et les travailleurs paieraient une seconde fois par le biais de l'augmentation de la TVA. Ce n'est pas rien !

Mais au-delà, il y a la remise en cause directe de la Sécurité Sociale dans ses principes mêmes : ce que les médias appellent « charges », les cotisations « salariales » ou « patronales », c'est une partie du salaire, un salaire différé qui garantit aux travailleurs le droit à être indemnisés en cas de maladie. La fiscalisation de la Sécu revient à liquider ce droit : elle ouvre grand la porte à l'intégration pure et simple du budget de la Sécurité Sociale au sein du Budget de l'État, qui utiliserait l'argent à sa guise. C'est le prélude à un gigantesque hold-up sur le dos des salariés.

Là où conduirait ce type de mesure, on peut en avoir une idée : en Grèce, d'ores et déjà des malades se voient refusé l'accès aux soins s'ils ne peuvent pas payer les médicaments ; en Grande-Bretagne, le gouvernement Cameron vient de signifier aux dizaines de milliers de victimes de la société PIP que l'hôpital public n'assumerait pas leur prise en charge. En Allemagne et aux États-Unis, conséquence des contre-réformes, l'espérance de vie des travailleurs est en baisse depuis plusieurs années.

Il y a changement d'échelle. Après les travailleurs grecs, portugais, espagnols ou italiens, c'est au tour des travailleurs de ce pays d'être invités à payer pour la crise des capitalistes. Avec leur chair, avec leur sang. Tous les travailleurs, ceux du public comme du privé, sont concernés.

Dans le cadre de son offensive, Sarkozy réserve un sort particulier aux enseignants. Il l'a annoncé : il veut en finir avec les statuts de 1950, il veut liquider ce qui reste de l'enseignement professionnel et démultiplier l'apprentissage précoce. Il programme la casse du cadre national de l'enseignement public – et ça commence dès maintenant, avec un transfert de pouvoirs aux recteurs. L'accès égal pour tous les jeunes aux études primaires et secondaires sur l'ensemble du territoire est remis en cause.

Mais pourquoi cette hargne particulière? Précisément, parce que c'est dans le secteur de l'enseignement que Sarkozy et son gouvernement sont aujourd'hui en difficulté. Il faut quand même le souligner, car je ne l'ai pas entendu à ce BDFN : la « réforme de l'évaluation » dont les décrets de mise en œuvre devaient être publiés dès le 1er janvier, a dû être reportée. C'est le résultat du front unique des organisations syndicales qui s'est constitué sur le mot d'ordre de retrait. C'est aussi la conséquence du refus, affirmé par les syndicats et en particulier par la FSU, de discuter du projet de contre-réforme. La preuve est faite : quand les organisations syndicales unies rompent le dialogue avec le gouvernement, ce dernier se trouve en difficulté. Il faut se féliciter sans équivoque de cette position adoptée par la fédération.

Alors, maintenant, comment faire pour donner un coup d'arrêt à l'offensive de Sarkozy ? Il faut, pour commencer, que la FSU et ses syndicats fassent connaître à tous les collègues leur refus clair et net de la « concertation » sur le décret évaluation. Il faut qu'elle s'adresse à tous les syndicats de l'enseignement public pour qu'ils en fassent de même.

Mais l'attitude qui est celle de la FSU dans l'enseignement, c'est celle que devraient adopter aujourd'hui les dirigeants des confédérations ouvrières, de la CGT et FO en particulier. Pour mettre en œuvre son offensive, Sarkozy a convoqué ces dirigeants au sommet dit « pour l'emploi » du 18 janvier. Ce à quoi servira cette « concertation » ? Fillon, Wauquiez et Péresse l'ont annoncé dès la rentrée : la « TVA sociale » doit être votée au Parlement dès février. Auparavant, une nouvelle loi contre le droit de grève dans les transports doit être votée dès le 24 janvier. Aller au sommet social dans ces conditions, c'est donner au gouvernement la garantie dont il a besoin pour poursuivre sa politique.

Alors, la responsabilité de la direction de la FSU, loin de demander une petite place à la table de Bertrand, c'est de s'adresser à Thibault et Mailly pour leur dire : n'y allez pas ! Parce qu'aujourd'hui, la seule perspective, c'est la constitution d'un front du refus, un front unique de toutes les organisations ouvrières pour défaire l'offensive de Sarkozy et de son gouvernement. »

Intervention de la représentante du courant Front Unique à la CA du SNCS-FSU le 16 décembre 2011

La nécessité du dialogue social pour le gouvernement est clairement mise en évidence dans les vœux de Sarkozy. En quelques mots il a rappelé l'essence de sa politique : face à la crise d' « une violence inouïe » et qui « n'est pas terminée », faire payer l'ardoise aux travailleurs, au profit des patrons. Ainsi, sous prétexte de combattre le chômage, cet adversaire déclaré des acquis sociaux qu'il qualifie "d'assistanat", a annoncé qu'il fallait "former et pas seulement indemniser" (Le travail précaire, sous-payé, sous couvert de formation, les jeunes chercheurs le vivent déjà à grande échelle avec les contrats « post-doc »). Il veut promouvoir le chômage partiel (qui dit « travail partiel » pour les travailleurs ... dit « salaire partiel » en partie déboursé non pas par les employeurs mais par l'UNEDIC. Autre cheval de bataille de Sarkozy : "le financement de notre protection sociale qui ne peut plus reposer principalement sur le travail". Il s'agit de porter un coup fatal à la sécurité sociale et en supprimant les cotisations patronales pour les remplacer par une « TVA sociale » payée essentiellement par les salariés.

Comment veut-il y parvenir ? Avec une grande messe du dialogue social, son sommet pour l'emploi du 18 janvier, qu'il a rappelé dans ses vœux. "J'écouterai les propositions de chacun et, avant la fin du mois de janvier, nous prendrons **et nous assumerons** des décisions importantes, car les enjeux sont cruciaux", a-t-il affirmé. Quelques jours auparavant il avait donné le ton à ce que signifie assumer des décisions importantes en brisant la grève des salariés de la sécurité des aéroports en les faisant remplacer par des policiers.

Thibault, tout en affichant son intention de se rendre à ce « sommet », le reconnaissait lui-même : il s'agit aussi pour Sarkozy de préparer sa réélection à la présidentielle. Participer à ce sommet signifie donc, non seulement *assumer* avec Sarkozy son offensive visant à liquider tout frein à l'exploitation, à détruire tout l'édifice des acquis ouvriers, mais c'est faire campagne pour lui alors que la volonté profonde de tous les travailleurs c'est de le voir battu aux présidentielles.

La CA se tenant quelques jours avant la rencontre intersyndicale où la CGT avait annoncé qu'elle mettrait à l'ordre du jour une journée d'action le jour du sommet social, Front unique a présenté une motion demandant que la FSU se prononce contre la participation des chefs syndicaux au sommet de Sarkozy (voir motion n°3).

Cette motion a obtenu un nombre de voix qui dépasse largement l'influence habituelle de Front Unique, reflétant le profond rejet qu'inspire Sarkozy, son gouvernement et sa politique.

Il n'empêche que la direction de la FSU non seulement n'a pas pris position contre la participation à ce sommet mais sa secrétaire générale B. Groison est intervenue auprès du ministre du travail pour que la FSU « *soit reçue lors du sommet social sur la question de l'emploi* ».

La direction de la FSU, qui n'est pas officiellement invité au sommet de Sarkozy demande une petite place à la table de Bertrand, lequel ne fait pas mystère de ses intentions : flexibilité accrue via l'extension du chômage partiel, liquidation des cotisations patronales à la Sécurité Sociale au nom de la "compétitivité" des entreprises, etc.

Il y a urgence à une autre orientation que celle qui consiste à servir la soupe au gouvernement via le "dialogue social"!

Dès les premiers jours de l'année, qui s'ouvre sous les auspices de ce dialogue, se pose la question du combat concret pour mettre un coup d'arrêt à cette déferlante d'attaque qui menace d'emporter tous nos acquis sociaux sur l'hôtel de la défense du système capitaliste en pleine faillite.

Celui-ci ne peut se mener sans le combat pour imposer la rupture des directions syndicales avec le gouvernement, la rupture du dialogue social, dans la recherche contre la RGPP comme sur un plan plus général pour faire échec à Sarkozy et à sa politique.

Motion Front Unique à la CA du SNCS-FSU du 16 décembre 2011

Non à la participation des organisations syndicales au « sommet » de Sarkozy

Sarkozy a convoqué un « sommet pour l'emploi » le 18 janvier. Son objectif est d'associer les organisations syndicales à sa politique de destruction de toutes les garanties salariales, de toutes les conventions collectives et de suppression de tous freins à l'exploitation.

La CA du SNCS-FSU se prononce contre la participation des organisations syndicales à ce sommet et s'adresse à la FSU pour qu'elle fasse de même et pour qu'elle intervienne auprès de la CGT et de FO pour qu'elles ne se rendent pas au « sommet » de Sarkozy.

Pour : 7 ; contre : 11 ; abs : 4

Motion du conseil syndical départemental du SNUIPP 34

Le conseil syndical, réuni le 8 décembre 2011 à Montpellier, considère que le front des syndicats enseignants pour le retrait du décret sur l'évaluation des enseignants a contraint le gouvernement à modifier sa stratégie pour faire aboutir son projet. Il propose désormais aux responsables syndicaux de le « négocier ».

Considérant que ce projet n'est pas négociable et qu'il faut en obtenir le retrait, le conseil syndical du Snuipp 34 s'adresse à la direction syndicale pour qu'elle refuse toute négociation sur le projet gouvernemental et exige son retrait pur et simple.

Adoptée à l'unanimité des présents

Motion des enseignants du collège Tavan

Les enseignants du collège Tavan réunis en Heure d'Information Syndicale à l'initiative de la section SNES le 24 novembre 2011 ont pris connaissance des projets de décret et d'arrêté réformant l'évaluation des enseignants.

Ces projets constituent une attaque majeure contre le statut et les salaires des enseignants. Ils ne contiennent rien qui soit à négocier.

En outre, la date choisie pour les présenter en CTM (le 20 décembre 2011) indique la volonté du gouvernement de faire passer son projet à un moment où les enseignants ne pourront pas réagir.

C'est pourquoi, afin d'obtenir le retrait pur et simple de ces projets de réforme, les enseignants du collège Tavan s'adressent à tous les syndicats, et en premier lieu à la direction du SNES :

- Boycottez le CTM du 20 décembre !
- Appelez dès aujourd'hui à une manifestation centrale nationale de toute la profession, au ministère, le 15 décembre.

Pour : 16 ; contre : 0 ; abstentions : 0

Motion des enseignants du lycée Virlogeux

Les enseignants réunis sur l'heure d'information syndicale, au lycée Virlogeux, le 22/11, ayant pris connaissance des projets d'arrêté et de décret portant sur « l'entretien professionnel », considèrent qu'il s'agit d'une nouvelle attaque contre les salaires, et un ralentissement général de la progression de carrière. Ils considèrent que « l'entretien professionnel » vise à introduire les méthodes managériales d'entreprise, par les chefs d'établissement en dehors des critères disciplinaires, c'est donc une nouvelle attaque contre le statut des enseignants.

C'est pourquoi nous nous adressons aux directions syndicales de l'enseignement,

- afin d'obtenir le retrait effectif de ces projets il est de votre responsabilité d'organiser la montée à Paris, pour aller manifester au ministère, le 15 décembre.
- afin de barrer la route au gouvernement il est de votre responsabilité d'annoncer dès maintenant le boycott du CTM auquel le projet sera soumis, le 20 décembre.

Adoptée à l'unanimité des 15 présents

Motion des enseignants du collège des Ormeaux (92)

Les enseignants du collège Les Ormeaux à Fontenay-aux-Roses (92) réunis en Heure d'Information Syndicale le 06 décembre 2011 ont pris connaissance des projets de décret et d'arrêté réformant l'évaluation des enseignants.

Ces projets constituent une attaque majeure contre le statut et les salaires des enseignants. Ils ne contiennent rien qui soit à négocier. C'est pourquoi ils s'adressent à tous les syndicats, et en premier lieu à la direction du SNES :

**Retrait pur et simple du projet
Ne participez à aucune négociation avec le ministère**

Adoptée à l'unanimité des 25 présents

Motion du syndicat CGT du CHU de Clermont-Ferrand

Le gouvernement a annoncé que la mise en place de la TVA sociale sera en discussion lors du sommet social du 18 janvier 2012

La TVA sociale c'est :

la liquidation du salaire différé fondement de la sécurité sociale, par là même une attaque sans précédent contre l'hôpital public et les assurés sociaux.

Comme le demande le patronat, un transfert de 80 % de leurs cotisations vers les consommateurs donc une attaque brutale contre le pouvoir d'achat des salariés.

La CGT a défini la TVA sociale comme étant une arnaque et une mesure anti sociale, elle a décidé de ne pas donner sa caution à la création du haut conseil au financement de la protection sociale.

La participation des organisations syndicales et de la CGT en particulier, au sommet du 18 janvier où ce point sur la TVA sociale vient d'être rajouté, est nécessaire au gouvernement pour avancer sur cette mesure anti-ouvrière.

Le gouvernement annonce d'ors et déjà qu'un projet de loi sur la TVA sociale sera soumis au Parlement en février.

En conséquence, le syndicat CGT du CHU réuni ce jour en bureau demande à la confédération de ne pas participer au sommet social du 18 janvier 2012 et de demander aux autres organisations syndicales de faire de même.

Copie à : Fédération CGT Santé Action Sociale, UD 63, USD du Puy-de-Dôme

Motion du syndicat CGT ISTR (Clermont-Ferrand, 63)

Le gouvernement Sarkozy Fillon veut porter un coup majeur à la Sécurité sociale en faisant payer par les travailleurs entre 30 et 90 milliards sous forme de "TVA sociale" ce qui était payé par les patrons sous forme de cotisations sociales, c'est-à-dire de salaire différé.

Il s'agit de liquider la Sécurité Sociale financée par les cotisations patronales, salaire différé.

Il s'agit d'une brutale réduction du pouvoir d'achat des travailleurs à travers l'augmentation de la TVA notamment.

C'est à cette entreprise que le gouvernement entend associer les directions des organisations syndicales via leur participation au "sommet social" du 18 janvier, précédant la loi sur la TVA sociale programmée pour février.

Quelles que soient les déclarations qui peuvent être faites, se rendre au "sommet social", c'est prêter la main à l'offensive gouvernementale.

Nous nous adressons aux dirigeants de la CGT :

- Ne participez pas au sommet social!
- Adressez vous aux autres syndicats, notamment à FO pour qu'ils fassent de même

Motion adoptée à l'unanimité

Motion du Congrès départemental CGT Santé 63

Le congrès de l'USD CGT 63 SANTE ACTION SOCIALE apporte son soutien au peuple Égyptien et s'adresse à la direction de la confédération :

- appelez à l'organisation d'une manifestation dans l'unité avec les autres confédérations à l'Ambassade d'Égypte sur le mot d'ordre :

HALTE À LA RÉPRESSION DU PEUPLE ÉGYPTIEN

Adopté par le congrès : pour 226 mandats ; abstentions 77 mandats ; contre 188 mandats

On nous communique

Résolution adoptée à l'unanimité des présents lors du CFR de la FSU Auvergne le 12 janvier 2012

Dans ses "vœux de nouvel an", le président de la République a annoncé des mesures de guerre au monde du travail, qu'il veut mettre en oeuvre avant la présidentielle : TVA "sociale" contre la Sécu et le pouvoir d'achat, chômage partiel systématique et contraintes sur les chômeurs, à quoi se ramène le volet "emploi et formation" de ses annonces, démagogie chauvine soi-disant contre la finance. Le 5 janvier il a, dans la même logique de "remboursement de la dette publique", déclaré la guerre à l'école publique :

- destruction des statuts de 1950,
- autonomie des établissements,
- envoi des élèves en apprentissage et démantèlement de la 3^e année du Bac pro.

Le "sommet social" du 18 janvier a pour seul contenu l'ensemble de ces mesures antisociales. Les hésitations du ministère de l'Education nationale sur le décret sur l'évaluation des enseignants suite à l'unité réalisée (SGEN-CFDT excepté) le 15 décembre, montrent que l'action syndicale unie peut gagner quand il y a un refus clair, comme sur le CPE. La FSU peut et doit :

- Donner la plus grande publicité possible à sa décision et à celle de ses syndicats nationaux de ne pas prendre part aux soi-disant négociations sur l'évaluation des enseignants.
- Appeler la CGT, la CFDT, FO, à ne pas participer au "sommet social" du 18 janvier.
- Faire de la journée du 31 janvier, par la manifestation au ministère, la première étape de la contre-attaque sociale en défense de l'école, contre les suppressions de postes.
- Mettre en discussion la riposte unitaire généralisée et centrale à mettre en oeuvre lors de la session extraordinaire du Parlement qui est annoncée.

Précision : le vote unanime du CFR a eu lieu en fin de matinée. L'après-midi, nous sont parvenues des informations qui contredisent les second et troisième tirets faisant suite à "La FSU peut et doit", à savoir sa présence au "sommet social" et un communiqué ne donnant pas un caractère fédéral à la manifestation nationale du 31 janvier. Le CFR a décidé de maintenir sa résolution et l'orientation qu'elle porte.

Motion de la Commission Exécutive de la CGT Finances Publiques 75 au Bureau Confédéral

Nicolas Sarkozy convoque les organisations syndicales à un "sommet social pour l'emploi" le 18 janvier.

Son objectif est d'essayer d'associer les organisations syndicales à sa politique visant à faire payer la crise au monde du travail et d'afficher un pseudo dialogue social.

Avec son gouvernement, main dans la main avec le patronat, il continue et accélère une politique anti-sociale de remise en cause des acquis du monde du travail sous prétexte d'une crise économique liée à la dette des Etats. Au-delà de la question de la légitimité même de cette dette, les peuples ne sont en rien responsables de cette crise et n'ont pas à la payer.

L'annonce simultanée, par exemple, de la mise en place de la TVA dite « sociale » qui mettrait à bas le principe même de financement de notre protection sociale, en relation directe avec la question du niveau des salaires et de l'emploi, illustre parfaitement cette grossière manœuvre, le mépris du président et de son gouvernement et constitue une véritable provocation.

La Commission Exécutive de la CGT Finances Publiques 75 demande donc à ce que la CGT ne se rende pas à ce sommet et qu'elle demande aux autres organisations syndicales d'en faire de même. L'heure est à l'impulsion et à l'organisation d'une mobilisation interprofessionnelle massive sous forme d'appel à la grève public-privé.

Combattre pour le Socialisme *décide de faire connaître à ses lecteurs la prise de position du Conseil national de la CGT Educ'action contre la participation au « sommet social » du 18 janvier de la direction confédérale CGT*

Motion du Conseil National de la CGT Educ'action 11-13 janvier 2012 (extraits)

Avec le conflit sur les salaires dans les aéroports, Sarkozy et son gouvernement se sont conduits en briseurs de grève pour aider le patronat à contenir et faire baisser les salaires. En prononçant ses vœux, sur fond d'austérité généralisée, Sarkozy nous a prévenus : élections ou pas, les sacrifices sont à l'ordre du jour. Des décisions « importantes », seront prises contre la protection sociale et le code du Travail.

Aucun doute n'est possible : une nouvelle phase de l'offensive antisociale se prépare. Dans ce contexte, participer au « sommet social » du 18 janvier à l'initiative de Sarkozy, c'est semer la confusion et faire croire que de réelles négociations vont avoir lieu.
(...)

Démantèlement-privatisation de la protection sociale

Sarkozy & Co ont larmoyé sur la « désindustrialisation » durant les dernières semaines, sur fond de campagnes chauvines. Désormais, pour défendre « nos » industriels, il serait indispensable de baisser leurs coûts de production, donc les salaires réels.

Avec la « TVA (dite) sociale » ce serait à la masse des salariés, soumise à la TVA, de payer pour ce que les patrons paient actuellement...

C'est toute l'architecture de la protection sociale dont bénéficient les salariés de ce pays depuis l'après-guerre qui serait désossée !

Avec cette loi, un pas décisif vers le démantèlement-privatisation de la Sécu et du reste de la protection sociale serait réalisé. Sarkozy annonce le dépôt d'un projet de loi dès la fin du sommet social.

Attaques contre le droit de grève

Lors de la grève des agents de sécurité des aéroports, Sarkozy annonce l'extension du service minimum (des mesures anti-grève) au secteur du transport aérien.

Résister

Le 18 janvier, le sommet social de Sarkozy n'aura rien d'anodin. Il cherchera à tisser le consensus le plus large possible autour des plans patronaux.(...)

Il n'y a donc rien à attendre de bon de ce sommet social sur l'emploi ! Le recul social ne se négocie pas !

Au contraire, tout devrait être fait pour que le sommet social ne puisse se tenir.(...)

La CGT Educ'action refuse et ne cautionne pas ce « sommet social ».

La CGT Educ'action interpelle la direction confédérale CGT pour qu'elle se retire de ce sommet où il n'y a rien à négocier.

(on trouvera l'intégralité de la résolution <http://www.cgteduccreteil.org/spip.php?article3124>)

Mouvement des étudiants chiliens, grèves des mineurs : après des années de « transition démocratique », le prolétariat et la jeunesse engagent le combat

Partout les gouvernements bourgeois s'attaquent à l'enseignement public, gratuit, pour aller vers sa privatisation, en en excluant les enfants de prolétaires et en les exposant davantage à la misère intellectuelle et matérielle. Et alors qu'au Chili a été mis en œuvre ce à quoi voudraient bien parvenir les gouvernements bourgeois européens, le mouvement récent de la jeunesse

de ce pays pour un enseignement public et gratuit montre que l'aspiration au droit aux études est une revendication centrale qui oppose fondamentalement la jeunesse au capitalisme. Ce mouvement a connu un retentissement international, notamment en Colombie, avec la grève des étudiants contre « l'éducation à la chilienne ».

Première partie : Le mouvement de la jeunesse scolarisée chilienne

Pour l'enseignement public et gratuit !

Au Chili, à partir du mois d'avril, la jeunesse, soutenue par la classe ouvrière et le prolétariat, déferle. Les systèmes scolaire et universitaire sont profondément inégalitaires, privatisés, et la situation économique aggrave encore pour les étudiants les conditions d'accès aux études. Selon *Le Monde Diplomatique*, « les étudiants des établissements publics et privés dénoncent le niveau d'endettement qu'implique l'accès à l'éducation supérieure. Dans un pays où le salaire minimum s'établit à 182 000 pesos (moins de 300 euros) et le salaire moyen à 512 000 pesos (moins de 800 euros), les jeunes (et leurs familles) déboursent entre 170 000 et 400 000 pesos (entre 250 et 600 euros) par mois pour suivre un cursus universitaire. En conséquence, 70 % des étudiants s'endettent, et 65 % des plus pauvres interrompent leurs études pour des raisons financières ». De son côté, *Clarín* du 24 août 2011 indique que « la dette accumulée pour les études atteint plus de 2 400 millions de dollars. ». Selon ce même journal, étudier la médecine revient globalement entre 54 353 et 76 574 dollars, l'architecture entre 37 273 et 56 400 dollars, le journalisme entre 27 150 et 41 926 dollars, tandis que le Chili dépense une part infime pour l'enseignement, avec un budget annuel qui représente 0,5 % de son PIB.

Le 28 avril, une première manifestation ne regroupe que 8000 jeunes, mais le mouvement croît : ils sont 200 000, le 16 juin. Selon *Le Monde Diplomatique* : « Organisant des grèves massives et bloquant des lycées, les manifestants dénoncent la " marchandisation de l'éducation " et exigent " un enseignement gratuit et de qualité : une revendication qui remet en cause les fondations mêmes du « modèle chilien », hérité de la dictature. Dans les rues, les étudiants ne s'y trompent pas, qui scandent " Elle va tomber, elle va tomber, l'éducation de Pinochet ! ", en référence aux slogans entendus lors des manifestations contre la dictature, il y a plus de vingt ans (" Elle va tomber, elle va tomber la dictature de Pinochet ! "). »

Les lois scolaires sont issues en effet de la période antérieure, celle de la dictature de Pinochet, où toutes les

mesures envisagées par les courants économistes dits « néo-classiques », de Friedman et ses élèves, les fameux *Chicago boys*, ont été expérimentées au Chili. Ainsi l'Etat distribue-t-il des subventions aux élèves, le chèque éducation, indépendamment du type d'établissement fréquenté : dans le primaire, 42 % des élèves sont scolarisés dans le privé financés par ce moyen, et 9 % sans financement ; dans le secondaire, le taux est encore plus important. Ailleurs, c'est le règne de la « municipalisation », le financement des écoles et établissements scolaires par les communes, dont les moyens sont très variables ; et comme l'Etat se refuse à compenser les inégalités, les moyens des écoles sont dépendants du type de commune !

La concurrence entre les établissements, les inégalités scolaires, l'éclatement du corps enseignant et la faible qualité de l'enseignement sont le corollaire de ce système privatisé surtout destiné à dégager des profits, tout en laissant les enfants du prolétariat en dehors de l'enseignement supérieur. C'est donc contre le modèle d'enseignement instauré pendant la dictature et fortifié par la LOCE (Loi organique constitutionnelle sur l'enseignement) de 1990, que se soulève la jeunesse chilienne.

Face à la mobilisation, le gouvernement en place tente une première manœuvre en juillet, en plein hiver austral : le 5 juillet, le président Piñera propose un « Grand Accord National pour l'Éducation » qui consiste essentiellement à aménager à la marge les conditions d'accès des étudiants aux universités, aux emprunts et aux bourses. Cette proposition ne répond en rien aux revendications de la jeunesse. La mobilisation des étudiants et des lycéens oblige les organisations syndicales du secteur, la CONFECH, pour les étudiants, et ses nombreuses fédérations d'université, et la COMES, pour les lycéens, à ne pas répondre à l'appel du gouvernement Piñera. Non seulement le mouvement ne faiblit pas, mais il s'étend et tend à la jonction avec le mouvement ouvrier.

Les mineurs s'engagent

Au-delà de la sympathie et de l'attention de l'ensemble du prolétariat pour le combat des étudiants, la classe ouvrière chilienne a fait mouvement pour affronter le gouvernement Piñera. Ce sont les mineurs du secteur du cuivre, fraction historiquement importante du prolétariat, qui ont tenté d'engager le combat pour les salaires. Le 21 juillet, les travailleurs de la mine d'Escondida entrent en grève, bravant l'arsenal des lois répressives héritées du régime de Pinochet. Ils sont plus de 2000. Quelques jours plus tard, la grève s'étend aux travailleurs des mines privées, portant le nombre de grévistes à 9000.

Le mouvement est parti de l'appel du syndicat des mineurs à une grève de 24 heures, appel dont les mineurs se sont saisis, débordant un moment la direction du syndicat. Les mineurs réclament une augmentation de salaire, la prime de productivité ayant été abaissée (divisée par 3) par la direction, et une augmentation générale de 10 000 pesos, tandis que la direction en propose 6 000. Le patronat refuse de céder dans cette mine, car c'est la plus importante et qu'elle sert de référence à l'ensemble des travailleurs du secteur. Et alors que la fédération des mineurs de la CUT (Centrale unique des travailleurs) présente un accord, après négociation, les mineurs le rejettent et reconduisent la grève à 96 %.

Mais la bureaucratie syndicale s'étant efforcée d'empêcher l'extension de la grève des mineurs à l'échelle nationale, la grève s'est développée de façon isolée durant plusieurs jours jusqu'à fin juillet et début août. Les dirigeants de la CUT cherchant à interdire que le combat des mineurs fasse jonction avec celui de la jeunesse.

Pour reprendre complètement la main, les dirigeants appellent à deux journées de grève les 24 et 25 août. Et malgré une grève et des manifestations massives (la plus grande manifestation à Santiago depuis la fin du régime de Pinochet), le prolétariat reste confiné dans le cadre que lui impose l'appareil syndical : « *le Chili doit être différent, luttons pour l'égalité* » était le « mot d'ordre ». Selon *l'Humanité*, spécialiste en la question : « *Dans le sillage des trois mois de contestations étudiantes, ces mobilisations dénoncent l'inégale répartition des richesses, alors que le PIB a crû de près de 7% en 2011. Il s'agit du mouvement de protestation le plus important depuis la fin de la dictature.* » Plus loin : « *Une réforme du système des retraites, une nouvelle constitution (héritée de 1980 et de la dictature de Pinochet), une protection accrue des travailleurs inscrite dans le code du travail et une réforme fiscale visant à améliorer l'éducation et la santé publique ont été les revendications principales des manifestants. En somme, une meilleure redistribution des fruits de la croissance.* » De fait, les revendications des étudiants et lycéens et celles des mineurs ne sont pas mises au centre.

Pour autant le gouvernement Piñera ne peut tolérer ces manifestations, d'autant qu'elles empruntent la Alameda, avenue qui passe devant le palais présidentiel de la Moneda, en plein centre de Santiago. Appuyé sur l'arsenal répressif hérité de la période Pinochet, le gouvernement lance depuis le début de l'été sa police contre les manifestants. Mais cette fois la police tue à Santiago un adolescent de 14 ans, Manuel Gutierrez.

Après la mort de Manuel Gutierrez

La répression, les méthodes, les lois en vigueur sont souvent héritées de l'ancien régime dictatorial. L'émotion est immense. Les fédérations étudiantes, la CONFECH prévoient de nouvelles manifestations, et des motions sont adoptées dans les assemblées des universités pour dénoncer la répression. Les étudiants du département de philosophie de l'Université du Chili adoptent un texte qui se conclut ainsi : « *nous demandons à la FECH (Fédération de l'Université du Chili) ainsi qu'à la fédération de toutes les universités, CONFECH, aux syndicats, aux organismes de défense des droits de l'homme, aux centres étudiants, aux assemblées de voisins, aux assemblées territoriales de mener une grande campagne démocratique contre la répression, la torture, les arrestations, l'évacuation des sites occupés par les étudiants et les assassinats. Organisons des commissions contre la répression dans chacune de ces instances* ».

Les syndicats étudiants appellent à une nouvelle manifestation... pour le 8 septembre, soit plus de quinze jours après. Et voilà que le gouvernement demande aux organisations de retirer leur appel à la grève en raison d'un deuil national lié à un accident d'avion : tous les prétextes sont bons. Mais les directions étudiantes, pressées par la base, refusent de se rendre à cette raison et maintiennent leur appel, tout en transformant la manifestation en défilé silencieux afin de respecter le « *deuil que traverse notre*

pays », selon la dirigeante étudiante de la FECH, Camila Vallejo, militante des Jeunesses communistes. Ce n'est pourtant pas ce qu'ont fait les étudiants.

Le gouvernement en appelle au dialogue, au nom de la responsabilité. Alors que la répression aurait commandé au contraire de rompre totalement, comme l'exigeaient de nombreux étudiants (« *pas de discussion sur le cadavre de Manuel Gutierrez!* »), les représentants étudiants acceptent d'être reçus dès le 3 septembre par Piñera. Le 7, les dirigeants des syndicats étudiants, se rendent à la convocation du gouvernement pour ouvrir des discussions. La CONFECH et le « Collège des professeurs » (syndicat des enseignants) devaient consulter leur base afin de savoir s'ils donneraient suite à l'ouverture de négociations. Le collège des professeurs, mécontent du calendrier prévu, décide de faire ses propositions, « *pour favoriser un vrai débat de fond* ».

Le 9 septembre, les différentes fédérations étudiantes, réunies à Talca, décident de rejeter le calendrier proposé par le gouvernement et réclament la « suspension » de la discussion sur les projets de lois qui avait commencé au Congrès (Parlement). De fait, les assemblées générales de 13 universités s'étaient prononcées contre l'entrée dans ces négociations et cette réunion porte la marque de la résistance de la base à la tentative de la direction de la CONFECH de s'engager dans des négociations.

De même, la proposition de manifester dans le respect du deuil national exprimée par la dirigeante Camila Vallejo avait été rejetée par les fédérations locales et les assemblées de certaines universités. Pour autant, tout en refusant le calendrier proposé par le gouvernement, les dirigeants de la CONFECH continuent de se rendre au ministère, comme le lundi 12 septembre, en réaffirmant leurs dispositions à « *un dialogue franc et ouvert* ». Mais si le contact a repris, les difficultés persistent et, bien

entendu, ces discussions se mènent dans le cadre décidé par le gouvernement, c'est-à-dire ses propositions du mois de juillet, plus ou moins remodelées. Les étudiants et les lycéens ne l'entendent pas de cette oreille, et la pression est telle, que, le 9 octobre, un mois après être entrés dans le « dialogue », les syndicats étudiants et enseignants sont contraints d'en sortir. Le 19 octobre, les manifestants déferlent à nouveau dans Santiago.

La FECH prend en charge la liquidation du mouvement

Dès le 19 octobre, Camila Vallejo, rappelons-le présidente de la FECH, déclare qu'il « *est probable que le mouvement n'obtienne pas grand-chose cette année, mais plutôt dans les années suivantes* ». Elle ajoute que, malgré le soutien dont bénéficie le mouvement étudiant, le gouvernement reste aveugle, veut passer outre et faire adopter son projet par le Congrès où, par ailleurs, ne disposant que d'une majorité relative, il doit compter sur le soutien d'une fraction des députés de la « Concertation » (coalition politique et électorale composée de partis bourgeois et du PS). Et cela au moment où les présidents d'universités menacent les étudiants de ne pas renouveler les bourses ce qui, dans les conditions du Chili, revient à interdire les études, et font pression pour que les cours reprennent au début du second semestre.

Le 20 octobre, la FECH annonce la tenue d'un référendum qu'elle doit organiser à l'Université du Chili sur la reprise des cours du second semestre, prenant ainsi en charge ce que voulaient les autorités universitaires. Le 28, les résultats montrent la résistance des étudiants, mais aussi une part importante d'épuisement : 50,24 % des votants contre la reprise des cours, 48 % pour. Dans ces conditions, où aucune position ne domine vraiment l'autre, les dirigeants syndicaux semblent devoir poursuivre leurs manœuvres pour continuer à affaiblir le mouvement. Cela prend encore diverses formes, journées d'actions à répétition, journée de manifestations familiales le 5 novembre... Le 10 novembre, une manifestation rassemblent 30 000 étudiants devant le Congrès (déplacé à Valparaiso depuis la dictature), mais avec une délégation qui se rend auprès des représentants des partis pour discuter : ses représentants sont reçus, finalement par la seule opposition, la « Concertation », mais la direction étudiante a néanmoins ainsi amoindri le sens politique de la manifestation devant le Parlement. Durant le mois d'octobre, un « *référendum populaire* » pour l'éducation

gratuite est organisé dans les rues du pays (plus d'un million de votants) comme substitut au combat réel. Les 17 et 18 novembre, 50 000 étudiants manifestent à Santiago, et subissent pour la énième fois la répression policière.

La FECH, la CONFECH multiplient les tables rondes, les rencontres avec des « experts », des représentants de l'opposition, pour présenter un « *contre-projet* ». Pendant ce temps, le gouvernement fait passer son budget, notamment sur l'enseignement. Bref, au lieu d'affronter le gouvernement, les directions étudiantes et enseignantes jouent l'épuisement et le pourrissement, tandis que la CUT, et le PS et le PC portent une responsabilité écrasante dans la répression du mouvement puisque, à aucun moment, ces organisations n'ont levé le petit doigt pour empêcher le matraquage systématique des manifestants.

C'est sans doute la raison de la défaite aux élections internes de la FECH, les 5 et 6 décembre, celle de Camila Vallejo, battue par Gabriel Boric, de la liste de la « Gauche alternative ». Si certains présentent cette élection comme une victoire du gouvernement (la « droite » aurait voté Boric), elle marque en réalité le discrédit qui touche la politique du PC à l'université, PC qui a tenté de protéger le gouvernement durant tout le mouvement. La liste de la « gauche alternative » passe donc devant celle du PC, mais il faut noter aussi le bon score d'une liste « anarchiste », plus radicale, tandis que les listes de la droite et de la « Concertation » sont laminées. La nouvelle direction de la FECH annonce alors de nouvelles journées d'action, surtout sans leur assigner le mot d'ordre « *éducation gratuite et laïque* ». D'autres élections universitaires, comme celles de la fédération de l'Université de Santiago, donnent des résultats comparables. Fin décembre, l'occupation du siège de l'Université du Chili est levée, marquant la fin officielle du mouvement de la jeunesse scolarisée.

Comment obtenir l'éducation gratuite ?

Il ne pouvait être question d'arracher la victoire sans affronter et défaire le gouvernement, par le front unique des organisations ouvrières et étudiantes. Les revendications de la jeunesse et de la classe ouvrière, en particulier celles des mineurs, posaient concrètement la question de la jonction du mouvement étudiant avec le mouvement ouvrier organisé. Il s'agissait d'imposer aux dirigeants de la CUT de lancer un mot d'ordre de grève et de manifestation centrale au siège du pouvoir, contre le gouvernement Piñera.

Une telle orientation aurait pu ouvrir la possibilité de porter un coup mortel au gouvernement et au système issu de la dictature affublé du nom de « transition », maintenu en place par la « Concertation », coalition bourgeoise garante de l'édifice depuis 1990-91. Elle ouvrirait la possibilité d'exiger des dirigeants du PS et du PC, et de ceux de la CUT, qu'ils rompent leur alliance avec les partis bourgeois au sein de la « Concertation » pour que puisse être posée la question de la constitution d'un gouvernement de ces seuls partis.

Deuxième partie : Aperçu sur la lutte des classes au Chili

« Les « fronts populaires » d'une part, le fascisme de l'autre, sont les dernières ressources politiques de l'impérialisme dans la lutte contre la révolution prolétarienne » (Léon Trotsky)

Le 11 septembre 1973, l'armée, sous la direction du général Pinochet, perpétrait un coup d'état, renversant le gouvernement d'Union populaire de Salvador Allende, afin de briser le mouvement des masses et d'instaurer une dictature militaire. Face au mouvement des masses, l'« Union Populaire », forme du front populaire, a ouvert la voie au coup d'état de Pinochet.

Les années 60 ont été marquées par des développements de la lutte des classes et du mouvement ouvrier chilien, tout particulièrement en 1967. Le prolétariat chilien est alors doté de la puissante centrale syndicale unique, la CUT, où cohabitent les différentes tendances du mouvement ouvrier, formant un cadre de front unique. Face à cette radicalisation des masses, le PS et le PC, partis ouvrier-bourgeois, qui ont une implantation ancienne, scellent un accord avec le parti radical et certaines tendances de la démocratie chrétienne (MAPU), pour former une alliance électorale, l'Union Populaire, qui n'est autre qu'une nouvelle mouture du Front Populaire.

En 1970, Allende est élu président, et les masses présentent leurs revendications au gouvernement, notamment en termes d'expropriation de la bourgeoisie, des entreprises multinationales exploitant le sous-sol chilien, ou encore de réforme agraire. En réalité, si le gouvernement nationalise, il indemnise les propriétaires. Il tente aussi de passer un accord avec la CUT sur la question salariale, mais c'est bien insuffisant aux regards des revendications des masses. Dans ces conditions ces dernières s'engagent, les paysans commencent à occuper les terres, et les grèves et les manifestations imposent en janvier 1971 d'aller plus loin dans le programme de nationalisations que le gouvernement Allende ne l'avait prévu. La bourgeoisie chilienne, appuyée par la CIA, organise durant l'année 1972 l'effondrement de l'économie avec, en particulier, une inflation galopante. Face à la difficulté de s'approvisionner, un mouvement d'auto-organisation apparaît, d'abord avec la formation des JAP (groupes de contrôle de l'approvisionnement et des prix), puis par la tentative de formation d'assemblées populaires, comme à Concepcion. Dans les banlieues ouvrières se forment les cordons ouvriers, coordonnant les activités des comités d'usines, pour protéger les ouvriers de la répression, des provocations. Le gouvernement y répond en renforçant la place des militaires, en ouvrant des

négociations avec la Démocratie chrétienne, et en appelant le prolétariat au respect de la légalité.

Alors que la mobilisation des masses se développe, le gouvernement de Front Populaire tend à désarmer, à entraver l'activité révolutionnaire du prolétariat, notamment en agissant contre les grévistes dans les mines durant l'hiver austral 1973, Allende préparant lui-même le régime suivant en nommant chef d'Etat-major, le général Pinochet. Malgré une ultime manifestation massive rassemblant 800 000 personnes à Santiago le 4 septembre, le prolétariat reste désarmé par la volonté d'Allende ; une semaine plus tard le coup d'Etat intervient.

Le coup d'Etat militaire, donc l'écrasement du mouvement ouvrier, est pour la bourgeoisie la seule alternative au front populaire : il a été rendu possible par « l'Union Populaire », mise en place pour en finir avec l'activité révolutionnaire des masses. Après avoir constaté l'impuissance du gouvernement d'Union populaire à faire refluer durablement l'activité révolutionnaire du prolétariat, l'impérialisme, l'Etat-major et les milieux d'affaires ont décidé de s'engager dans le coup d'Etat afin de prendre directement le pouvoir en main. La répression fut terrible, le mouvement ouvrier décapité, désorganisé, traqué : plus de 3000 morts, des dizaines de milliers de militants en prison ou en exil. Le prolétariat est sous le choc.

Le bilan de « l'Union Populaire » a été une question politique qui a eu une résonance au plan mondial, en particulier parmi les organisations qui se réclamaient du trotskysme. Le Secrétariat Unifié (SU), dont la LCR était en France membre, apportait un « soutien critique » au gouvernement Allende, tandis que le CORQI (Comité d'Organisation pour la Reconstruction de la Quatrième Internationale), dont l'OCI était membre, combattait cette orientation de capitulation devant le front populaire. Le principal artisan de ce combat a été Stéphane Just, au nom de l'OCI et du CORQI. Son ouvrage, *Fronts Populaires d'hier et d'aujourd'hui*, trace la continuité politique entre les fronts populaires en France, en Espagne et au Chili : il a été et reste un ouvrage de référence, qui a conduit, dans les années 70, un grand nombre de militants à rompre avec le SU et à rejoindre le combat pour la reconstruction de la IV^e internationale au sein du CORQI.

La dictature met en œuvre un véritable projet politique

L'intervention de l'armée avait pour but d'anéantir le mouvement ouvrier, au compte de la bourgeoisie compradore locale, mais aussi des intérêts de l'impérialisme américain, en particulier en contribuant à contrecarrer la possibilité de mouvements révolutionnaires en Amérique latine, mouvements que nourrissait la mobilisation des masses chiliennes. Pour autant, Pinochet

ne s'est pas seulement assigné comme tâche de briser le mouvement ouvrier, il a aussi, appuyé sur les représentants chiliens de « l'école de Chicago », mis en œuvre un véritable plan de reconstitution de l'ordre économique et social dans le cadre du capitalisme.

Ce sont donc les bases de l'économie nationale, la constitution, les relations entre les classes, qui ont été

« refondées » par la dictature. Selon R. Contreras Osorio : « *Du coup d'Etat de septembre 1973 à 1975, le régime a impulsé un ensemble de mesures de choc pour stabiliser l'économie et l'inflation. Pour ce faire, il a dévalué le peso et a établi un type de change fixe, il a libéralisé les prix et a fait une réduction drastique des dépenses fiscales. Il a créé l'impôt sur la valeur ajoutée (IVA), il a libéré les taux d'intérêts et fixé les salaires par la loi. Une fois consolidée la politique monétaire comme moyen de contrôler l'inflation, il a entamé un programme de transformation économique pour consolider dans le pays un modèle d'économie de libre marché dont l'axe était l'ouverture des marchés à la concurrence internationale (...). Dans ce but le gouvernement a diminué les barrières douanières et libéralisé totalement le marché des capitaux.* » (*La Dictature de Pinochet en perspective*).

L'économie chilienne a pris une place dans le marché mondial comme fournisseur de matières premières (à commencer par le cuivre), de produits agricoles, de pêche industrielle, tandis que le secteur industriel local était placé en état de choc face à la concurrence mondiale, dans le cadre de l'ouverture des frontières, et immédiatement liquidé, et avec lui une part importante du prolétariat chilien. Selon Naomi Klein, « *au cours de la première année de la thérapie de choc prescrite par Friedman, l'économie du Chili régressa de 15 % et le taux de chômage – qui n'avait été que de 3 % sous Allende – s'éleva à 20 %, du jamais vu au Chili, du moins à l'époque* » (*La Stratégie du choc*). En 1975, les dépenses publiques furent abaissées de 27 %, 500 sociétés et banques furent privatisées, et durant la première décennie de la dictature, 177 000 emplois industriels furent liquidés. A partir de 1977-78, le régime tente de se « constitutionnaliser », d'établir une sorte de légalité, en refondant l'ensemble des normes sociales et en les pliant aux lois du marché : destruction du système de retraites (transformé en fonds de pension privé), privatisation progressive du système de santé et de l'enseignement, mise en place de la municipalisation, privatisation de nombreux établissements scolaires et financement des

familles et non des écoles selon le principe du « chèque éducation » (voir plus haut). Rapidement, un tel bilan a trouvé des admirateurs, tant aux Etats-Unis qu'au Royaume-Uni, où Pinochet garda d'inébranlables amitiés en la personne de Margaret Thatcher elle-même !

Les relations de travail furent elles aussi réformées dans une perspective plus durable : les travailleurs eurent droit à des représentants dans les entreprises, dans le cadre du « plan laboral » de 1979, mais ces « syndicats » et leur activité étaient étroitement contrôlés par l'Etat ; le droit de grève était limité, voire interdit dans les secteurs sensibles comme celui du cuivre ; le patron pouvait avoir recours à un personnel de secours après 30 jours de grève, et si aucun accord n'était signé au bout de 60 jours, la grève était purement et simplement déclarée interdite, tandis que 10 % de votes défavorables à une grève impliquaient la reprise du travail entre le premier et le deuxième mois. Pour autant, la dictature était consciente de la nécessité d'un corps intermédiaire pour contenir la lutte des classes au niveau le plus bas possible, passé le choc de la dictature. Pourtant, dès 1982, 4048 syndicats s'étaient reformés, regroupant 350 000 travailleurs, pour l'essentiel dans la région de Santiago.

Enfin, en 1980, la dictature rédigeait une constitution, assurant une place de « protecteur » du régime à l'armée, et limitant les libertés publiques autant que de nécessité, tout en assurant un pouvoir fort au président de la république. Cette constitution rendait possible un retour au pouvoir des « civils », dans un régime sécurisé pour l'armée, notamment grâce à la nomination de sénateurs à vie choisis parmi les représentants des différentes armes et par un mode de scrutin empêchant la formation d'une majorité parlementaire franche, en favorisant les partis qui ont soutenu la dictature (UDI et RN). De plus, le pouvoir se dotait d'un arsenal de lois et de dispositions, loi antiterroriste en 1982, loi de sécurité intérieure en 1983 qui élargissait la compétence des tribunaux militaires, renforçait la militarisation de la police et permettait le recours à l'état de siège.

Un cas exemplaire de ce qu'est la « transition démocratique » : le maintien du régime antérieur

En 1982-1983, l'économie chilienne est déstabilisée par la crise économique que connaît toute l'Amérique latine, avec un recul de 14 % du PIB ; en conséquence, le régime organise la baisse des salaires. Toutefois, dix ans après l'écrasement du mouvement ouvrier, la lutte des classes reprend et, bien entendu, le prolétariat veut en terminer avec le régime. L'affrontement a lieu durant toute l'année 1983, mais il s'épuise faute de perspective politique. D'une part, le PS entre en discussion avec les partis bourgeois, en particulier la Démocratie chrétienne, dont les principaux leaders, Frei, Carmona, Aylwin n'avaient guère trouvé à redire au coup d'Etat de 1973 : il signe avec eux un « Manifeste démocratique » qui jette les bases d'une alliance politique durable. D'autre part, le PC forme un « Mouvement démocratique populaire », qui agit de son côté sans perdre le contact avec les signataires du Manifeste démocratique. Il poursuit en même temps une politique aventuriste de lutte armée sous couvert du Front Patriotique Manuel Rodriguez en vue de la préparation

d'un attentat contre Pinochet (découvert en 1986), ce qui déclenche alors la répression.

Durant les années 80, les différents partis de « l'opposition » démocratique se regroupent, entament des discussions avec les partis soutenant Pinochet, avec l'Eglise catholique, et préparent une « transition démocratique » dans le cadre de la constitution de 1980. Ces organisations acceptent finalement de se couler dans le calendrier et les procédures de la dictature elle-même qui avait prévu de longue date un plébiscite, en 1988, conçu au départ pour permettre d'accorder un second mandat à Pinochet et ainsi prolonger son mandat jusqu'en 1997 ! Sur la base de cette alliance « démocratique », est formée la « Concertation » (regroupant alors dix-sept partis), qui entre dans la campagne en tentant d'arracher un scrutin « libre », c'est-à-dire honnêtement truqué. Pour autant, le résultat est sans appel : la prolongation de Pinochet est rejetée avec 54.7% de non.

Toutefois, la rétrocession du pouvoir est loin d'être immédiate. Pinochet obtient au-delà de la fin de son mandat officiel, une prorogation d'un an pour organiser la transition. D'une part, Pinochet ne concède que des modifications formelles de la constitution, pour lui permettre de fonctionner dans un nouveau cadre, d'autre part, il contribue à blinder l'arsenal légal constitué entre 1978 et 1988 pour qu'il ne soit pas possible de revenir sur son œuvre. Ainsi, en 1989 est adoptée une loi dite « d'amarrage », qui maintient en poste l'essentiel des fonctionnaires nommés par la dictature, tandis que le nouveau pouvoir n'aura le droit qu'à la création de 400 postes. Pinochet nomme neuf juges à la cour suprême, la majorité, et confirme la loi d'amnistie de 1978 couvrant les militaires. C'est aussi dans ce cadre qu'est adoptée la loi d'orientation scolaire de 1990, la LOCE, à laquelle se heurtent les étudiants et lycéens (voir Première partie). Des privatisations sont encore réalisées en toute hâte dans la santé, les ports ; de nouvelles concessions minières dans le cuivre sont attribuées, etc.

Avant de laisser le pouvoir aux civils, Pinochet déclare : *« Ce n'est pas une menace, je ne suis pas habitué à menacer. Je n'ai jamais fait de menaces de ma vie. J'avertis seulement une fois : pas question qu'on touche à un de mes hommes. Le jour où quelqu'un touche à un de mes hommes, l'état de droit est terminé. Je le dis une seule fois, je ne le répèterai pas, qu'il soit bien clair pour tout le monde que ce sera ainsi. »* (13/10/1989). Ce discours glaçant, cette morgue et ce cynisme, Pinochet peut les

manier car la « Concertation » a accepté toutes ses conditions : il reste chef de l'Etat-major pour 10 ans et devient sénateur à vie. En outre, le mode de scrutin pour les élections au Congrès assurent une représentation minimale pour les partis bourgeois qui ont soutenu la dictature jusqu'au bout (l'UDI, la *Renovacion nacional*) face à la « Concertation ».

En 1990, le candidat de la « Concertation », Patricio Aylwin, démocrate-chrétien, est élu président. Il gouverne à la tête d'une coalition avec le PS. Les syndicats légaux servent de base au resurgissement de la CUT. Pour autant, les dirigeants de la CUT (qui se reforme) négocient un accord salarial avec le gouvernement Aylwin, et les nouvelles modalités de la négociation collective et, ce faisant, adhèrent à la ligne de la « transition démocratique ». En réalité, non seulement la CUT n'a porté aucune revendication « politique » en matière de fin de la dictature. Mais en plus, lors de son premier congrès en octobre 1991, alors que l'année 1991 a été marquée par la recrudescence des grèves, le texte d'orientation indique que la centrale syndicale est prête à discuter des orientations économiques définies comme « inébranlables » par le gouvernement – c'est-à-dire la pérennité du système économique mis en place par la dictature. Soit une pure et simple déclaration de soutien à la « Concertation », qui par sa politique s'insérait dans la continuité de la politique de Pinochet. Toute une période était ainsi engagée, vingt ans de continuité assurée par les « démocrates », après la dictature.

De 1991 à 2011, la « Concertation » a géré le pays au compte des intérêts de la bourgeoisie

Pendant 20 ans, sous quatre présidences, assumées d'abord par des démocrates-chrétiens Aylwin et Frei, puis par Lagos, dirigeant du PPD (parti légal à la fin de la dictature, formé par les courants les plus bourgeois de la direction du PS) et Bachelet (dirigeante du PS), la « Concertation » a gouverné dans la continuité de la « transition », sous la surveillance des militaires et de Pinochet lui-même, puis après sa mort. Le Chili est resté un partenaire stratégique important pour les Etats-Unis en Amérique latine. Le Chili est resté fournisseur de produits miniers, ouvert à tous les capitaux internationaux. Le résultat de cette politique fait du Chili le 12^e pays au monde... pour les inégalités sociales (les 20 % les plus pauvres se répartissaient 3 % des revenus, alors que les 20 % les plus riches possédaient 62 % de la richesse), tandis qu'un fort taux de croissance du PIB s'est maintenu dans les années 90 et 2000, assurant de larges profits pour les

capitaux étrangers. Rien n'a été modifié de l'ordre scellé en 1990, la constitution, les fonds de pension, l'enseignement privé. Au contraire, tout cela a été garanti par la présence du PS dans les différents gouvernements, et même à la tête de l'Etat.

Comme l'exigeait Pinochet, les tortionnaires du régime militaire coulaient de beaux jours, sans être inquiétés. Il a fallu attendre un voyage de Pinochet à l'étranger pour que sa responsabilité ait été engagée devant la justice... espagnole, en 1998, juste après la fin de son « mandat » à la tête de l'état-major de l'armée chilienne. Au Chili, après son retour, les procédures à son encontre ont été retardées pendant des années grâce à la protection que lui accordait son statut de « sénateur à vie ». Il est mort en 2006, et a eu droit à des obsèques rassemblant toute la droite. Et si quelques militaires ont été condamnés, c'est seulement dans les années 2000.

Retour sur l'élection de Piñera

Une telle politique a permis le retour au pouvoir des fractions de la représentation politique de la bourgeoisie qui avaient été impliquées dans la dictature, l'UDI (*Union Democratica Independiente*) et la RN (*Renovacion Nacional*). Sebastian Piñera, élu en 2009 président face au candidat de la « Concertation », est le représentant de cette fraction. Sa fortune personnelle, issue de cette période, s'élèverait à plus de deux milliards de dollars. Son oncle, l'archevêque Piñera Carvallo, a été élu deux fois président de la conférence épiscopale du Chili. Son frère, économiste formé à l'université catholique, est rentré dans

le gouvernement de la dictature en 1978 : il y a préparé la destruction des retraites par répartition pour mettre en place les fonds de pension, la contre-réforme du marché du travail ; et comme ministre des Mines, il a mis en place un régime dérogatoire de propriété privée permettant la vente de concessions aux entreprises étrangères (il fait figure, depuis, de spécialiste de la question des retraites dans le monde, une sorte d'idole des sociétés d'assurance). Sebastian Piñera, lui, a connu d'abord une carrière de banquier dans différentes institutions, comme la banque mondiale, dans les années 70, avant de se lancer dans ses

propres affaires : il possède la compagnie aérienne *LAN Chile*, une chaîne de télévision et un club de football. Dans un premier temps à l'UDI, où il a dirigé la campagne d'un ancien ministre de Pinochet, Hernan Buchi, il est passé à

la RN, dont il est sénateur depuis les années 90. Son pedigree vaut garantie : les hommes de Pinochet reviennent au pouvoir en 2010, dans la coalition UDI-RN.

**Imposer la rupture du PS, du PC et des dirigeants de la CUT avec la « Concertation »
pour le front unique des organisations ouvrières, partis et syndicats, contre le gouvernement Piñera**

L'histoire du mouvement ouvrier chilien présente des particularités qui le distinguent de celle du mouvement ouvrier des autres pays d'Amérique latine : la formation d'une centrale syndicale, la FOCH, au début du XXe siècle, celle d'un parti ouvrier socialiste qui, dirigé par Luis Emilio Recabarren, se joint entièrement à la IIIe internationale, en 1922. A la mort de ce dernier en 1924, la direction stalinienne de la IIIe internationale tente de mettre la main sur ce parti. Près de la moitié des militants du PCC refusent de suivre la ligne stalinienne et constituent une section de l'opposition de gauche internationale. En 1933, avec le cours du PCC, se reconstitue un PS qui avait totalement disparu. Malgré les vagues de répression qui se sont régulièrement abattues sur les militants syndicaux, le combat pour l'organisation syndicale ouvrière a été mené depuis le début du XXe siècle ; la formation d'une Confédération unique des travailleurs, avec droit de tendance, est passée par plusieurs étapes, mais elle a été acquise en 1953. Pour autant, par leur politique de Front Populaire, ces organisations ont contribué à l'avènement de Pinochet et ont subi une véritable saignée dans les années 70. Elles se sont rapidement reconstituées dans la légalité au début des années 1990. Mais après 1990, l'axe stratégique a été pour le PS celui de l'alliance avec les partis bourgeois dans la « Concertation » et, pour la CUT, celui du soutien à cette politique. Si le PC a fait longtemps bande à part, il s'est aujourd'hui rallié à cette politique, notamment pour les élections au Congrès de 2009. L'orientation de la « Concertation » et de la « *Juntos podemos mas* », structurée par le PC, est une orientation de liquidation des partis ouvriers.

Le mouvement de la jeunesse chilienne, celui des mineurs du cuivre, avant-garde de l'ensemble de la classe ouvrière et du prolétariat, démontrent que le prolétariat chilien a la capacité de poursuivre le combat contre le gouvernement Piñera. Ces mouvements procèdent fondamentalement du refus des masses de subir la crise du mode de production

capitaliste. S'ils n'ont pas été victorieux, ils ne se sont pas pour autant conclus par une défaite. Tant la jeunesse que la classe ouvrière gardent intact son potentiel de combat. Les combats engagés en 2011 sont le prolongement de ceux que la jeunesse chilienne avait menés en 2006 quand, sous la présidence Bachelet, dirigeante du PS mais gouvernant pour la « Concertation », les lycéens étaient entrés en mouvement contre la « municipalisation », régime de financement inégalitaire des écoles, collèges et lycées publics par les communes. La réponse avait été dans un premier temps la même que celle de 2011 : la matraque. Las, ce ne fut pas suffisant : un accord fut signé avec le gouvernement, qui promettait la fin de la municipalisation. En réalité, à aucun moment cet accord n'a été mis en œuvre : c'était un jeu de dupes, qui a permis de faire refluer le mouvement. Cinq ans plus tard, ceux qui furent lycéens alors, sont étudiants ! Ce premier mouvement a nourri le deuxième.

En conséquence, l'axe qui permettra au prolétariat et à la jeunesse de se dégager de la gangue politique qui les ramène invariablement dans le giron de la bourgeoisie compradore et de la politique pro-impérialiste, est de s'organiser pour imposer la rupture de leurs organisations avec le gouvernement Piñera, à commencer par les organisations syndicales, la puissante CUT et la CONFECH, organisation des étudiants, qui doivent cesser de s'engager dans le dialogue social.

Cette orientation est indissociable de celle pour que le PS et le PC rompent avec les partis bourgeois au sein de la « Concertation ». C'est dans ce mouvement, et pour la mise en œuvre de cette orientation, que pourront se dégager les militants, une avant-garde prenant en charge la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire, partie prenante de la constitution d'une internationale ouvrière révolutionnaire, ouvrant des perspectives dans toute l'Amérique latine.

Le 14 janvier 2012



Égypte, Tunisie

Derrière le paravent des « transitions démocratiques » : la contre-révolution aux aguets (1^{ère} partie)

Un anniversaire aux allures d'enterrement

Le journal égyptien *Al Masry al Youm* du 5 janvier relatait cette annonce, à propos des préparatifs de « l'anniversaire » du soulèvement initié le 25 janvier 2011 contre l'ex-dictateur Moubarak :

« Le ministre de l'Intérieur a formé un comité pour étudier l'association de la Fête de la Police et de l'anniversaire de la révolution en une seule célébration, le 25 janvier (...) »

« Nous souhaitons une célébration qui soit digne des martyrs des deux côtés », a dit le ministre lors d'une conférence de presse jeudi, ajoutant qu'il travaille à éliminer les tensions entre le peuple et la police. »

Célébrer les « martyrs des deux côtés »... Rien n'indique mieux, un an après le renversement du dictateur égyptien, que la junte militaire s'estime en mesure de liquider la situation révolutionnaire ouverte en janvier-février 2011. Cette junte est restée, malheureusement, au pouvoir.

La police dont il s'agirait de célébrer les « martyrs » est et reste la police de la dictature. C'est elle qui, pour défendre le régime de Moubarak, a massacré des manifestants par centaines et laissé des blessés par milliers. Cette police n'a pas changé.

Au cours des mois écoulés, l'armée et la police égyptienne ont réprimé violemment des milliers de manifestations et des centaines de grèves, dont ils ont décrété en vain l'interdiction ; laissé derrière eux des morts par dizaines ; lâché des bandes de voyous - les *baltagiyas* - sur les manifestants ; arrêté et torturé des dizaines de milliers d'Égyptiens ; fait comparaître devant les tribunaux militaires des milliers d'autres, les condamnant à des peines allant de la prison à la mort ; organisé provocations et attentats pour semer la peur, le désarroi et la division communautaire. D'un tel appareil d'État, il est inutile de prétendre qu'il pourrait être réformé.

Cette police, cette armée, les travailleurs et les jeunes d'Égypte ne sont pas parvenus à les démanteler. Les officiers supérieurs qui se sont attribué le pouvoir par un coup d'État, après la chute du dictateur, restent propriétaire d'une part considérable des moyens de production et des richesses du pays. Ils ont continué de percevoir aides et subventions massives de Washington – quand bien même ces aides seraient en diminution en 2012. Tout à la fois patrons, gouvernement, juges et flics.

Une chorale funèbre formée d'islamistes

De son côté, le Conseil Suprême des Forces Armées n'a pas réussi, à ce jour, à mettre fin aux grèves et manifestations de masse.

Cependant, il a enregistré un succès politique considérable : c'est sous son égide que se sont tenues, de la fin novembre à la mi-janvier, des « élections législatives ». Un scrutin qui diffère bien peu de ceux qui se tenaient sous Moubarak. À un détail près : le parti de la dictature, le PND, a été liquidé par le mouvement des masses.

Le scrutin a été surveillé de près par l'impérialisme américain, parrain de l'armée égyptienne. L'ex-président américain Carter, dont la fondation a dépêché sur place quelques observateurs, a donné toute la mesure de son expertise : il affirmait le 11 janvier que les Frères Musulmans auraient remporté de 40 à 50% des voix... plusieurs jours avant la publication des résultats définitifs. Il est vrai que Carter profite de l'expérience américaine en Irak, où les résultats des élections sont connus avant même l'ouverture du scrutin.

C'est donc le Parti de la Liberté et de la Justice, créé par les Frères Musulmans, qui l'emporte, et peut poser sa candidature au remplacement du parti de Moubarak. Le résultat est d'autant plus sinistre qu'apparaîtrait en

deuxième place le parti Ennour, organisation « salafiste », directement influencée et financée par l'Arabie Saoudite, avec près de 25% des exprimés.

L'appareil de propagande de la bourgeoisie – journalistes, « experts », « intellectuels » - s'en donne à cœur joie. Les uns saluent la « transition démocratique » (*Le Parisien* du 29/11/2011 : « *L'Égypte salue un test de démocratie réussi* »). Les autres s'inquiètent de la « montée de l'islamisme », imputée aux masses (*La Dépêche* du 26/12/2011 : « *De la révolution à l'islamisme* »). D'autres encore se font les avocats de l'« islamisme modéré », inventé pour l'occasion.

L'essentiel est qu'ils s'accordent pour enfoncer un clou dans le crâne des opprimés et des exploités du monde entier, qui ont considéré les révolutions égyptienne et tunisienne avec espoir. Entre l'insurrection de janvier-février 2011 et la victoire électorale des islamistes, il y aurait, nous affirme-t-on, une continuité totale. Les masses de ces pays n'auraient chassé les dictateurs que pour porter au pouvoir des forces politiques qui n'ont rien à leur envier. La révolution égyptienne, ses acteurs authentiques, ses racines profondes, sont occultés.

Un ravalement de façade pour la dictature

La réalité est qu'aucune des trois thèses évoquées plus haut ne correspond à la réalité. Passons sur le caractère « démocratique » du scrutin en reprenant ces propos du général Mamdouh Chahine, responsable des questions juridiques au conseil militaire : « *Le futur parlement n'aura aucune autorité sur le gouvernement* » (*Al Ahram*,

30 novembre). Idée confirmée par James Carter le 12 janvier : « *Le plein contrôle des civils [sur la vie politique] est une demande un peu excessive, je pense* » (*Al Masry Al Youm*, 12/1/2012). Du reste, le Conseil Militaire entend encore dicter et contrôler l'organisation des élections présidentielles, prévues pour l'été : autrement dit, ces

élections ne sont qu'un paravent visant à occulter la dictature militaire, et le calendrier électoral une manœuvre dilatoire. Le Parlement qui sortira des urnes sera un Parlement de pantins.

La victoire programmée des islamistes est le produit d'un accord politique peaufiné depuis des mois. En février 2011, les Frères Musulmans, qui avaient rejoint la place Tahrir en traînant des pieds, avaient accepté de négocier avec l'armée une « sortie de crise » dès avant la chute de Moubarak. Hostiles aux grèves ouvrières, ils ont appelé à la reprise du travail dès le 18 février: en vain. En mars, ils ont appuyé le référendum pour un toilettage de la constitution de Moubarak plutôt que sa dénonciation (voir CPS n°43). Les militaires n'en décidaient pas moins, ensuite, de réécrire unilatéralement le code électoral...

Les Frères Musulmans s'opposent encore à toutes les manifestations exigeant le départ du conseil militaire : ils

entendent négocier avec les officiers une petite part du pouvoir. Au même titre que ces derniers, ils sont viscéralement hostiles aux revendications ouvrières, à la lutte des masses pour en finir avec la dictature.

Sans cela, Frères Musulmans et salafistes n'auraient même pas pu se présenter aux élections : le décret-loi sur les partis politiques, défini en mars par les militaires et leur gouvernement fantoche, se réfère à la tradition nassérienne d'interdire tout parti « *fondé sur la religion ou sur une classe sociale* ». Ironiquement, les mêmes lois nassériennes imposent un « quota » de 50% d'ouvriers et de paysans au Parlement... mesure qui permet surtout à l'appareil d'État de sélectionner ses pions par avance. Pratiquement, tout dépend du degré de soumission dont font preuve les forces politiques : les islamistes ont finalement pu se présenter, la classe ouvrière, non.

Élections bidon

Quant au « raz-de-marée islamiste », une étude sérieuse des faits permet de montrer que ce n'est là encore que propagande. Le reporter de *Mediapart*, présent sur les lieux, commentait ainsi la tenue du scrutin au Caire :

« La désorganisation du scrutin – absence d'isoloirs, d'observateurs internationaux, confusions favorisées par la mixité d'un scrutin à la fois de listes et uninominal – ne devrait tromper personne (...) C'est davantage l'image superficielle d'un scrutin démocratique, porté par une majorité de la population égyptienne, qui intéresse le CSFA, qui a même délégué aux citoyens, dans plusieurs localités (dont Zamalek, au Caire), l'organisation du scrutin. En l'occurrence, une participation de 62% - chiffre qui apparaît somme toute assez faible si l'on se rappelle que les Égyptiens ont l'obligation de se rendre aux urnes, sous peine de subir une amende de 500 livres (pour beaucoup, l'équivalent d'un salaire mensuel). » (*Mediapart*, 19/12/2011).

Ainsi, selon les chiffres sujets à caution de l'État égyptien lui-même, près de 40% des habitants du Caire et d'Alexandrie, entre autres localités, auraient refusé de participer à la première phase du scrutin, fin novembre.

En novembre-décembre, c'est en « *fustigeant les élections anti-révolutionnaires* » (*L'Orient le jour*, 23/11/2011) que des dizaines de milliers d'insurgés ont repris la place Tahrir. En janvier, dans la ville d'Assiout en proie à la pénurie, « *des protestataires ont manifesté dans une école hébergeant quatre bureaux de vote et brandi des bannières disant : « Pas de butane, pas de pain, pas d'Assemblée du Peuple ou de Conseil Consultatif »* » (*Al Masry Al Youm*, 10/1/2012). Du début à la fin de ces élections, les forces agissantes de la révolution contre Moubarak ont scandé que ce scrutin n'était pas le leur. En parallèle aux mouvements posant la question du boycott, des millions de travailleurs se sont exprimés par le refus de vote... faute d'autre perspective.

Tunisie : un gouvernement au cœur islamiste et au bras policier...

En Tunisie, la « célébration » officielle du 14 janvier a un goût bien amer. Tandis que des chômeurs désespérés s'immolent à nouveau par le feu, la vieille police de Ben Ali se prépare à assurer la sécurité d'un parterre d'invités de marques. Le très féodal émir du Qatar, principal bailleur de fonds du parti islamiste Ennahda, sera aux premières loges pour écouter les éloges officiels de la « liberté », de la « démocratie » et de l' « espoir ».

Les élections organisées le 23 octobre ont abouti à ce que le parti islamiste Ennahda obtienne 89 des 217 sièges au sein d'une « Assemblée Nationale Constituante » - assemblée octroyée par un gouvernement issu de l'ancien régime, et non par les masses.

En décembre, un accord conclu entre trois formations politiques a permis que soit formé un nouvel exécutif. Moncef Marzouki, du Congrès pour la République (CPR), est investi à la présidence, avec les félicitations de Sarkozy et de Barroso. L'islamiste Hamadi Jebali assume le rôle de Premier ministre. Mustapha Ben Jaafar, du mouvement « social-démocrate » Ettakattol, complète le tableau en récoltant la présidence de l'Assemblée.

La formation islamiste ne s'en réserve pas moins l'essentiel des portefeuilles régaliens, autrefois dévolus au RCD : l'Intérieur, les Affaires Étrangères et la Justice. Quant à la Défense, elle reste aux mains d'un « indépendant », Abdelkarim Zbidi... repêché de deux « gouvernements provisoires » et ancien ministre de la Santé sous Ben Ali.

...mais la lutte des classes se poursuit

À l'arrière-plan de ce touchant tableau d'une union nationale unissant « républicains », islamistes et caciques de l'ancien régime derrière un cordon policier, une autre réalité ne s'en exprime pas moins.

Le nouveau président tunisien, Moncef Marzouki, en a récemment fait les frais à Kasserine, ville martyre de l'insurrection contre Ben Ali : « *Lors de la célébration de*

la journée du martyr (...) le président provisoire Moncef Marzouki n'a pas pu terminer son discours et a été obligé de quitter les lieux sous la colère des citoyens qui reprochaient au gouvernement les promesses non tenues. », expliquait le site de la radio Mosaïque FM, le 8 janvier.

Le nouvel exécutif tunisien est ainsi loin de goûter à l'« état de grâce » : le 4 janvier, il provoquait la fureur de milliers de travailleurs et de jeunes pour avoir fait matraquer des universitaires et des étudiants. Le 9, il se heurtait à une manifestation du syndicat des journalistes contre la nomination d'anciens benalistas à la tête des médias nationaux par Ennahda. Des grèves, manifestations et sit-in éclatent encore dans le pays à un degré qui n'a rien

de comparable avec ce qui existait lors des années de plomb de la dictature.

Ainsi, à l'instar de l'Égypte, la Tunisie est marquée par une situation paradoxale, plus complexe que les images simplistes véhiculées dans la presse occidentale: le gouvernement se met en place parce qu'il n'existe, en face de lui, aucune force organisée susceptible de lui contester l'exercice du pouvoir. La révolution n'a trouvé ni voix, ni bras armé.

Retour sur les élections du 23 octobre

Un taux de participation « historique » de plus de 90% : voilà la présentation des événements qu'ont diffusée, dès l'ouverture des élections tunisiennes, l'écrasante majorité des grands médias français. Ils s'exprimaient à la suite de l'ISIE, commission électorale instituée pour ce scrutin par le gouvernement provisoire de Béji Caïd Essebsi. Un communiqué de RFI du 21 octobre établissait que « 533 observateurs internationaux mandatés par l'Union européenne, le Conseil de l'Europe ou le centre Carter aux Etats-Unis » lui ont prêté main-forte. Tout ce beau monde a menti.

Il a fallu attendre jusqu'au 28 octobre pour que les résultats réels fussent publiés : ils font état d'un peu plus de 4 millions de votants pour un corps électoral estimé à 7,5 millions d'électeurs, soit 54,1% d'exprimés. Résultat guère surprenant quand on sait qu'au mois d'août, à peine 4,4

millions de Tunisiens s'étaient inscrits sur les listes électorales. Le gouvernement provisoire d'Essebsi a eu beau décider, par la suite, de permettre le vote sur simple présentation d'une pièce d'identité : pas plus qu'en Égypte, les travailleurs et la jeunesse de Tunisie n'ont considéré ce scrutin comme le leur.

Dans ce cadre, Ennahda a rassemblé à peine plus d'1,5 millions de voix, ses partenaires du CPR et d'Ettakattol en ont obtenu chacun quelques centaines de milliers : ultra-majoritaires à l' « Assemblée Constituante », ils s'appuient en fait sur une minorité. Quant à leur implantation réelle dans la société, si Ennahda a pu compter d'après la presse sur 30 000 militants issus de ses combats dans les années 80 et 90, c'est avant tout la manne financière déversée par le Qatar qui lui a donné les moyens de construire ses antennes... et de développer le clientélisme.

Le prolétariat politiquement banni

En réalité, le fait le plus flagrant de ces élections a été que la classe ouvrière, les masses populaires de Tunisie en ont été politiquement bannies.

Le mouvement Ettajdid – reliquat du Parti Communiste Tunisien – s'est fondu au sein d'un « Pôle Démocratique et Moderniste » aux côtés d'un courant ouvertement « libéral ». Il a mené sa campagne sur l'axe du combat contre l'islamisme... sans hésiter pour cela à faire appel à la police de Ben Ali. Il a conclu sa défaite – 5 élus, dont plusieurs dans les beaux quartiers – en exprimant sa « haute considération » à « tous les membres des forces armées et de la sécurité intérieure », martelant que « le chemin vers la démocratie, la liberté et la dignité passe par les urnes ».

Le Parti Communiste Ouvrier Tunisien (PCOT), qui malgré son nom se rapproche plutôt d'une grosse organisation, s'est entièrement conformé à un vieux schéma stalinien : celui de l' « étape démocratique », au nom de laquelle la satisfaction des revendications des masses devrait être reléguée à un avenir lointain. Son projet : l'établissement d' « une République démocratique »... inspirée de la Ve République gaulliste, puisque le référendum est revendiqué « comme outil d'enracinement de la démocratie directe » ! Last but not least : le PCOT revendiquait « le respect de l'Islam, religion de la majorité du peuple tunisien »... Parce qu'il a servi la soupe jusqu'au bout à la petite-bourgeoisie réactionnaire, le PCOT n'a pas réussi à regrouper autour de lui une avant-garde ouvrière.

Sa défaite électorale a été sévère, avec quelques milliers de voix et 3 élus – deux fois moins que ce que lui accordaient les sondages.

Dans ces conditions, la direction de la confédération syndicale tunisienne, l'UGTT, a eu beau jeu, après avoir soutenu à bout de bras le processus électoral, de refuser toute consigne de vote au nom de son « indépendance ».

Le succès inattendu d'une liste populiste, « La pétition populaire », montée de toutes pièces par un millionnaire proche du RCD, donne toute la mesure du gâchis politique : elle a récolté 19 sièges et s'est retrouvée première à Sidi Bouzid... parce qu'elle était la seule à promettre l'instauration d'une allocation de chômage pour tous. Un reportage à Redeyef, bastion du prolétariat minier, citait le 22 octobre un militant de l'UGTT locale : « Les gens en ont marre de notre légitimité révolutionnaire. Elle a fondu comme neige au soleil. A la veille des élections, les gens se tournent vers les candidats qui appartiennent aux grandes familles tribales, à ceux qui leur promettent des emplois alors que ce n'est pas l'enjeu de la Constituante. » (Rue89, 22/10/2011)

« Ce n'est pas l'enjeu de la Constituante »... donc, les masses pouvaient attendre. Encore et encore. On ne peut mieux constater à quel point jusqu'aux militants ouvriers de Redeyef, sortis des geôles par la révolution, se sont fourvoyés dans une impasse, décourageant la masse du prolétariat.

Les élections comblent un vide politique au profit de la réaction

Ainsi, après avoir joué le rôle décisif dans le mouvement qui a conduit à la chute des dictateurs, les prolétariats tunisien et égyptien n'ont pas été en mesure de donner leur réponse à la question du pouvoir. La révolution n'avait pas de parti. Octobre n'a pas succédé à Février. En conséquence, la bourgeoisie reprend peu à peu l'initiative politique, sans pour autant que le mouvement des masses soit liquidé.

Après la chute des dictateurs, les travailleurs et la jeunesse de Tunisie et d'Égypte avaient donné l'impulsion à de vastes mouvements d'épuration. Les masses avaient créé un vide, ouvert une brèche dans l'appareil politique et étatique des dictatures. Les partis-États qu'étaient le RCD de Ben Ali et le PND de Moubarak ont été dans une large mesure démantelés. Nombre des structures sur lesquelles ils s'appuyaient, nombre de notables qui devaient leurs postes à ces partis ont été « dégagés ». Les gouverneurs, les maires liés à l'ancien régime ont également été expulsés de leurs postes. Les polices égyptienne et tunisienne ont subi de durs coups, qui les empêchent jusqu'à maintenant de se redéployer pleinement dans les deux pays.

Ce mouvement a culminé avec la chute des premiers gouvernements provisoires tunisien et égyptien, puis l'invasion des locaux de la Sécurité Centrale en Égypte, en mars 2011 (voir *CPS* n°43). Parvenues au bout d'une première étape de la révolution, les masses se sont ensuite heurtées à leurs propres limites politiques : l'absence de perspective révolutionnaire, d'avant-garde dirigeante organisée en parti. En Tunisie, parce que l'UGTT est restée sous la férule de sa direction corrompue, cette organisation centrale pour le prolétariat tunisien s'est avérée davantage un centre désorganisateur qu'un centre organisateur.

Si, en Tunisie et en Égypte, l'épuration s'est poursuivie par la suite, dans une mesure moindre, c'est dans une situation où les appareils d'État avaient pris leur parti d'organiser des « transitions démocratiques » qui leur permettraient de rester en place. Aucune force organisée n'a combattu pour les renverser, pour porter au pouvoir un gouvernement issu des masses : toutes ont accepté, de plus ou moins bonne grâce, de collaborer à la « transition ».

Basculement de la petite-bourgeoisie du côté de la réaction

Entre-temps, les organisations islamistes réactionnaires ont présenté aux généraux, policiers et caciques des anciens régimes leur candidature à l'exercice d'une partie du pouvoir : ce sont elles qui, dans les élections octroyées par les appareils d'État, oeuvrent aujourd'hui à remplir le vide politique.

Elles ont été d'autant plus enclines à le faire qu'elles s'appuient sur les couches intermédiaires de la société – la petite-bourgeoisie en proie au désespoir : ces couches qui, en janvier-février, avaient basculé du côté du prolétariat parce qu'il constituait la force la plus combative et la plus déterminée, se sont mises à geindre avec inquiétude dès lors que les travailleurs n'ont plus eu de perspective claire. Prêtant l'oreille aux organes de propagande qui condamnent les grèves « nuisibles à l'économie », insistant jour après jour sur l'« insécurité » - dont l'appareil d'État est la source première – alarmés par les conséquences de la crise du capitalisme, que la lutte des classes exacerbe, chagrinés même par l'effondrement du tourisme, les petits-bourgeois se sont tournés vers les partis qui leur ont

promis la « stabilité », l'« ordre » moral, économique et policier. Dans le même temps, elles ont rejeté pour leur propre compte toutes les listes associées de près ou de loin au RCD et au PND. C'est pourquoi les organisations islamistes ont recueilli la majeure partie de leurs suffrages : ces organisations n'en ont pas moins vocation à occuper, en définitive, l'espace politique que remplissaient les partis de la dictature.

Les islamistes de tous poils ont, pour remplir ce rôle, de vieilles traditions. Dans les années 1970, les mouvances de type Ennahda et Frères Musulmans, comme leurs équivalents dans tout le Maghreb et le Moyen-Orient, ont été instrumentalisés par les dictatures pour faire pièce, manu militari, aux organisations se réclamant du marxisme ou du socialisme. Ce n'est que dans un second temps que leurs maîtres ont décidé de les réprimer. Les salafistes, quant à eux, ont une tradition qui puise aux racines de la guerre contre l'URSS via l'Afghanistan – avec la bénédiction de Washington et la manne financière de l'Arabie Saoudite, leur véritable maître.

Une étape se clôt : Tunisie

Dans le même temps où l'irruption des masses tunisiennes avait ouvert une brèche au sein de la dictature, la classe ouvrière avait porté un coup redoutable au système de la propriété capitaliste. Une part immense des richesses et moyens de production était accaparée par l'entourage immédiat de Ben Ali, le « clan » Ben Ali-Trabelsi. Selon l'hebdomadaire patronal tunisien *Éco journal* du 29/7/2011, les biens confisqués représentaient rien moins que « 600 titres fonciers et autant de sociétés », soit le « quart de l'économie tunisienne ».

Dès lors, un formidable point d'appui était offert aux masses tunisiennes pour la formulation de leurs revendications. Dans ce pays, le salaire minimum officiel,

déjà misérable, est de 240 dinars mensuels (environ 120 euros)... mais près de la moitié de la main-d'oeuvre n'est pas déclarée ou perçoit moins que ce que le patronat déclare. Des centaines de milliers, voire des millions de travailleurs n'ont donc aucun droit aux maigres prestations sociales, aux pensions de retraite. Le chômage, lui, n'a fait que s'exacerber (de 700 000 à 900 000 chômeurs entre janvier et octobre 2011).

Dans un village tel que Sidi Bouzid, l'expropriation des Ben Ali-Trabelsi rendait immédiatement possible la mise en place d'une réforme agraire. Ailleurs, les travailleurs se sont battus pour l'éviction de leur PDG ou la réintégration de leurs filiales privatisées au sein de leur maison-mère –

revendication liée pour les travailleurs aux statuts et aux acquis fragilisés par les privatisations. Ce combat pouvait conduire in fine à l'exigence de nationalisation immédiate des biens du clan Ben-Ali Trabelsi, au développement sans attendre du contrôle ouvrier, des comités d'usines.

Mais la « Commission nationale de la confiscation » mise en place par le gouvernement provisoire tunisien pouvait déclarer, dès juillet : « *De toutes les manières, nous*

travaillons au cas par cas (...) À mon avis, ces sociétés évoluant dans des secteurs concurrentiels, l'État n'a pas intérêt à les garder. Je ne pense pas également que l'État va s'attarder pour les céder au secteur privé. » (Éco journal, 29/7/2011).

La responsabilité majeure de cette situation incombe à la direction pourrie et corrompue de la centrale syndicale, l'UGTT.

Comment Essebsi a verrouillé toute issue politique

Le 25 février 2011, le gouvernement provisoire de Ghannouchi se heurtait à une manifestation de plus de 100 000 manifestants à Tunis, présentée comme plus massive encore que la manifestation du 14 janvier : l'opération « Casbah 2 ». Ghannouchi et son équipe démissionnaient deux jours plus tard. Le mouvement d'épuration, le mot d'ordre « dégage », les grèves et sit-in étaient alors à leur apogée.

Début mars, un « nouveau » Premier ministre était nommé par l'appareil d'État en la personne de Béji Caïd Essebsi. Un octogénaire tiré de sa retraite en raison de son parcours imposant au compte de la dictature : ancien chef de la Sûreté Nationale, puis ministre de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires Étrangères, enfin président de la Chambre des députés en 1990-91, sous Ben Ali.

La première décision politique de ce vieux renard a été de rencontrer la direction de l'UGTT. Faute d'un parti ouvrier de masse, c'est la centrale syndicale qui constitue, qu'on le veuille ou non, le centre organisateur de toute la classe ouvrière du pays. Mais après deux mois de lutte intense des masses tunisiennes, la direction pourrie de cette centrale, mise en place du temps de la dictature, reste en place sans subir dans ses rangs de réelle contestation : elle sait exactement jusqu'où le gouvernement peut, ou ne peut

pas aller. Fort des conseils de la bureaucratie syndicale, Essebsi annonce l'organisation d'élections pour une « Assemblée Constituante » et la mise en place d'un « dialogue » constant avec la centrale, comme avec toutes les forces organisées du pays.

En avril, il constitue une « Haute Instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique ». Y siègent, côte à côte, le patronat, des « personnalités », des « représentants des régions », l'UGTT, l'Union Générale des Étudiants Tunisiens (UGET) et la quasi-totalité des partis politiques, à l'exception du PCOT.

Cette dernière organisation n'en adhère pas moins à la perspective des élections, revendiquant la paternité du mot d'ordre d'Assemblée Constituante et faisant campagne avant tout le monde pour l'inscription aux listes électorales. En août, certes, son dirigeant Hama Hammami assignera aux petites manifestations impulsées par ses militants de « *faire tomber le gouvernement Essebsi* ». Il ne s'agira que d'une mascarade – dans un contexte de Ramadan où les grèves ouvrières sont retombées au plus bas, ou n'existe aucune possibilité de porter au pouvoir un gouvernement ouvrier.

L'UGTT fait refluer le mouvement des masses

Le problème des problèmes, pour Essebsi, était la persistance des grèves ouvrières qui éclataient à un rythme quotidien. Là encore, la direction de l'UGTT a joué le rôle décisif, en engageant avec le patronat tunisien des négociations pour une série d'accords-cadres.

Aboutissement final de ces concertations, un accord salarial est conclu le 20 juillet : les salariés du secteur privé sont augmentés de 8%, un engagement dérisoire... et identique à celui que l'UGTT avait « obtenu » en 2010, sous Ben Ali. Cet accord ne sera jamais appliqué par le patronat – nombre de patrons français choisissant, en outre, de fermer leurs sites tunisiens. En revanche, le secrétaire général de l'UGTT, Abdessalam Jrad, écrit immédiatement dans l'hebdomadaire de l'UGTT : « *les grèves ouvertes [illimitées, ndlr] sont interdites dans l'Union* ».

Au cours de l'été, les mouvements de grève sont progressivement contenus par l'UGTT, malgré le mécontentement que provoque une nouvelle explosion des prix alimentaires à l'orée du Ramadan. L'afflux d'adhésions vers l'UGTT se tarit : aucune opposition interne à l'UGTT ne se fait entendre. Des sections syndicales se dirigent vers d'autres organisations – la CGTT et l'UTT - créées de toutes pièces par d'anciens bureaucrates de l'UGTT, conçues précisément pour l'affaiblir... et s'attribuer une part du gâteau du « dialogue social ». Ce mouvement, marginal, n'a rien de bon.

Quand bien même les grèves reprennent une certaine ampleur à partir du mois de septembre, c'est essentiellement sur la ligne du « respect des accords conclus »... et des sit-in, désespérés, de chômeurs.

Essebsi conclut son œuvre

Essebsi avait entamé sa prise de fonctions sur l'air doucereux du « dialogue » et de l'ouverture : fort de son bilan, il conclut la période transitoire par un air plus martial. Il retrouve pour ce faire, début septembre, ses intonations d'ancien régime :

« *Nous avons décidé de cette intervention car la sécurité des citoyens et de la nation est en jeu. Si nous réussissons*

les élections du 23 octobre, le gouvernement aura réussi une grande partie de sa mission. Nous nous acheminons vers cette date et nous avons confiance (...)

Il y a de plus en plus d'insécurité dans toutes les villes (...) L'immigration clandestine, les querelles entre groupes de citoyens, les employés qui n'ont pas reçu leur salaire et qui prennent en otage leur supérieur, plusieurs cas de

dépassement de la loi provoquent la réaction des agents de l'ordre (...) Je rappelle que nous sommes en état d'urgence et ceux qui n'appliquent pas la loi devront payer devant la justice.

Les gouverneurs auront le droit d'interdire les grèves, mêmes celles qui ont été annoncées auparavant, et les réunions qui peuvent provoquer des troubles. Le ministre de l'Intérieur pourra mettre en résidence surveillée toute personne suspectée de troubler l'ordre public (...)

Des agents membres du syndicat des agents de police ont publié un communiqué appelant à manifester à la Casbah aujourd'hui même (...) À partir d'aujourd'hui, j'interdis toute activité syndicale dans ce domaine et toute personne qui continuera à entreprendre des activités ou à lancer

des appels au nom de ces syndicats sera présentée devant la justice.

Certains membres de la garde nationale sont aussi dans le même cas que ces agents de la police. Ils se sont amusés à placer de nouveaux généraux à la place de ceux qui ont été nommés officiellement. La justice va poursuivre ces agents et enquêtera pour savoir qui est derrière leur mobilisation, qu'il soit homme ou femme. »

Réaffirmation de l'état d'urgence décrété par Ben Ali et jamais levé ; réaffirmation de l'emprise du gouvernement sur la police et l'armée ; mise en causes des libertés ouvrières et démocratiques arrachées le 14 janvier. Bref, retour au statu quo ante : voilà tout ce vers quoi veut tendre l'appareil d'État tunisien dans la prochaine période.

En Égypte : une course de vitesse entre les classes

Alors qu'en Tunisie, les élections du 23 octobre se sont tenues dans un contexte de reflux manifeste du mouvement des masses, la lutte du prolétariat égyptien n'a cessé de s'intensifier et de mûrir politiquement jusqu'au cours des élections. Pourtant, les élections ont eu lieu, l'armée est restée au pouvoir : la révolution n'a, peu ou prou, rien changé.

En février 2011, le prolétariat égyptien ne disposait d'aucune organisation. La fédération syndicale officielle – que nous désignerons par son acronyme anglo-saxon, l'ETUF – a été montée de toutes pièces par la dictature de Nasser pour contrôler le prolétariat (voir CPS n°43). Cadenassée pendant des décennies par cette fédération, la classe ouvrière a brisé cet étai au cours de l'insurrection contre Moubarak et engagé la construction de syndicats indépendants.

Dès lors, elle s'est engagée dans une course de vitesse avec l'appareil d'État battu en brèche : tandis que le CSFA a œuvré à la restauration du régime dictatorial, le prolétariat avait à parcourir, en un temps extrêmement bref, toute la distance parcourue par le mouvement ouvrier occidental

au long d'une longue histoire : construire non seulement sa fédération syndicale, mais aussi son parti – deux éléments qui n'ont jamais existé de manière durable en Égypte – ou ses organes de pouvoir : comités d'usines, comité central de grève, conseils ouvriers... Sans cela, il est impossible au prolétariat de poser sa candidature au pouvoir – de combattre pour un gouvernement ouvrier à même de répondre à ses revendications.

On conçoit que la lutte était, dans ces conditions, inégale, et que la classe ouvrière n'a pas pu en l'espace de quelques mois faire le difficile apprentissage politique qui lui eût permis de se placer à la hauteur des tâches induites par la révolution. Dans cette course de vitesse, nous le verrons, le chemin est qui plus est jonché d'obstacles : en même temps que se reconstruit un mouvement ouvrier en Égypte, ressurgit tout le vieux fatras des appareils corrompus, des bureaucraties et idéologies périmées.

Pas plus qu'en Tunisie, donc, la classe ouvrière égyptienne n'est parvenue à battre la réaction de vitesse. Pourtant, elle a mené des luttes et accompli un parcours admirables.

Développement sans précédent des grèves ouvrières

Un article publié par *Al Masry al Youm*, le 31/12/2011, affirme que « l'Égypte a connu la plus grande vague d'actions industrielles de son histoire avec la vague de grèves de 2011 (...) Les données statistiques sont encore en train d'être rassemblées, mais elles indiquent d'ores et déjà que plusieurs centaines de grèves (...) ont été signalées dans le pays, à côté de milliers de manifestations de travailleurs, de marches, de grèves de la faim, d'occupations, de sit-in et de sleep-in ». Ces luttes d'envergure ont rendu strictement impossible, à ce jour, l'application du décret-loi du 23 mars, publié par le conseil militaire en juin, qui interdit les grèves.

Après la vague de grèves de février, qui avait joué un rôle décisif dans la chute de Moubarak, les luttes ouvrières ont

poursuivi un développement ascendant. Parti de revendications économiques élémentaires, ce mouvement a progressivement témoigné d'une maturation politique et d'une centralisation fulgurantes. Parmi les développements les plus marquants : grèves des transports et du textile en février ; grève historique des médecins-hospitaliers, suivie à 85% en mai. En se fédérant à travers ses syndicats, chaque secteur du prolétariat en vient à formuler des revendications politiques : reconstruction de la santé publique, des transports publics, arrêt des privatisations dans l'industrie et re-nationalisation des entreprises privatisées, reconquête de statuts professionnels. C'est toute la politique anti-ouvrière de Moubarak qui est remise en cause.

Septembre 2011 : une grève générale avortée

Le 10 septembre, 15 000 enseignants venus de toute l'Égypte ont manifesté devant leur ministère, à l'appel de leurs syndicats indépendants. Leurs revendications : augmentation des salaires, augmentation des moyens attribués à l'enseignement, titularisation des innombrables travailleurs précaires... plus tard, l'exigence du départ du ministre en exercice surgira. Il s'agit, en fait, de revenir sur

la quasi-destruction du système d'enseignement public sous Moubarak, de reconstruire un système d'enseignement public et national.

Le 17, prenant appui sur ce succès, les syndicats enseignants lancent un appel à la grève illimitée. Des centaines de milliers d'enseignants – jusqu'à 500 000 selon les estimations – s'engagent dans cette grève sans

précèdent dans leur secteur. Ils forment leurs comités de grève. En raison de la force numérique et politique constituée par le corps enseignant, un effet d'entraînement fait basculer d'autres secteurs du prolétariat dans la lutte.

Le 16, déjà, a eu lieu sur la place Tahrir une manifestation centrale de paysans pauvres, qui ont engagé un mouvement d'occupation des terres après la chute du dictateur et ont créé leur propre fédération. Dans les universités, nombre d'étudiants se joignent naturellement à la mobilisation des enseignants. Puis c'est le tour des postiers, des travailleurs des transports publics du Caire. Dans l'industrie sucrière et les raffineries, où n'existent pas encore de syndicats, un « comité de coordination » impulse les grèves. La revendication d'un comité central de grève surgit. Le « Mouvement des jeunes du 6 avril » et

des dizaines de partis et regroupements se voient contraints d'appeler, pour le 30 septembre, à une manifestation vers la place Tahrir pour lancer un « ultimatum » au CSFA, menaçant de boycotter les élections à venir.

Pourtant, le 27, au sortir d'une séance de « dialogue » avec le ministre conspué, les dirigeants des syndicats enseignants appellent à la reprise du travail. Ils proposent de laisser du temps au ministre fantoche pour prendre en considération les revendications... Le fer de lance est brisé : le mouvement vers la grève générale tourne court. La jonction des travailleurs et de la jeunesse n'a pas lieu : la manifestation du 31 rassemble, selon la presse, « plusieurs milliers » de manifestants.

Reconstitution d'un mouvement ouvrier...

Proclamée en février 2011 sur la place Tahrir, initiatrice d'un appel à la grève générale qui a joué un rôle décisif dans la chute de Moubarak, la Fédération Égyptienne des Syndicats Indépendants (que nous désignerons par son acronyme anglo-saxon EFITU) a progressé en dix mois de façon spectaculaire.

Selon un article publié par *Al Masry al Youm* le 31/12/2011, cette fédération revendiquait à la fin de l'année écoulée « plus d'1,6 millions de travailleurs, employés et pensionnés » répartis en « 100 unions indépendantes, syndicats et associations professionnelles qui ont émergé depuis la révolution ». En février, les premiers syndicats indépendants ne rassemblaient que quelques dizaines de milliers de membres ; en avril-mai,

l'EFITU en revendiquait quelques centaines de milliers. Une progression spectaculaire, à l'image de l'essor de la lutte des classes dans le pays.

Mais tandis que cette progression reflète un basculement inouï de tout le prolétariat égyptien dans la lutte pour ses conditions d'existence, l'EFITU témoigne dès sa naissance d'une certaine malformation bien connue des travailleurs vivant dans les pays impérialistes : un appareil bureaucratique y est en formation.

Dès son origine, l'EFITU s'est développée sous la tutelle de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), assemblée mondiale des bureaucrates syndicaux, et en son sein, des dirigeants de l'AFL-CIO américaine. De tels appuis ne vont pas sans dérives politiques.

...marqué d'emblée du sceau des appareils

En août 2011, le « gouvernement provisoire » a promis aux dirigeants de l'EFITU la dissolution de l'ancienne fédération officielle, l'ETUF. Le « pluralisme syndical » devrait être autorisé... dans le cadre des élections professionnelles prévues pour 2012. Promesses qui ne remettent pas en cause le décret anti-grèves : elles accordent seulement aux dirigeants des syndicats indépendants le « droit » de participer à la cogestion. Les dirigeants de l'EFITU clament aussitôt « victoire »... Un peu trop tôt, pourtant : en novembre, le CSFA revient sur les engagements de son ministre fantoche.

Dans ce feuilleton encore inachevé du « dialogue social » à l'égyptienne, l'EFITU s'est montrée disponible pour occuper un strapontin auprès des militaires. Après août, vient septembre : on comprend aussitôt pourquoi le mouvement vers la grève générale a été avorté. Satisfaite d'avoir démontré sa force, d'avoir été reçue par le ministère, la direction de l'EFITU n'entendait pas compromettre cette « victoire »... en affrontant le gouvernement provisoire et le CSFA.

Les premiers contacts avec le CSFA ont eu lieu dès la fin février. En mars, les syndicats indépendants ont tenu leur conférence de fondation – un meeting plutôt qu'un congrès - au Caire : parmi les déclarations adoptées, un « Message aux hommes d'affaires Égyptiens qui ont eux aussi souffert

du despotisme et de la tyrannie »... L'EFITU y invite le patronat « à travailler avec elle en ouvrant des négociations collectives (...) afin de surmonter le manque de confiance et pour parvenir à des accords collectifs transparents et démocratiques », ce qui « résoudra tous les problèmes conduisant aux mouvements de protestation sociale ». Loin de remettre en cause les privatisations, de reprendre à son compte les mouvements pour l'éviction des cadres supérieurs et PDG, l'EFITU propose au patronat de reconnaître son existence pour mieux limiter le nombre de grèves.

C'est la même logique qui conduit l'EFITU à affirmer : « Les travailleurs égyptiens comprennent que toutes leurs revendications ne peuvent pas être satisfaites d'un seul coup. Mais ils appellent à des négociations sociales démocratiques (...) et à un calendrier de mise en œuvre des accords conclus en lien avec un plan clair pour résoudre les problèmes accumulés » (« Message à toutes les forces démocratiques »). « Réalisme » qui a déjà fait ses preuves dans un certain nombre d'usines, où les syndicats indépendants ont appelé à la reprise du travail suite à des « accords » rejetés par les travailleurs. Ou lors des grèves enseignantes de septembre, où l'appel à la reprise s'est justifiée de la nécessité... d'accorder un délai au ministre.

Jonction avortée avec la jeunesse

L'EFITU envoie régulièrement de petits cortèges de « soutien » aux manifestations de la jeunesse égyptienne sur la place Tahrir. Néanmoins, lorsque la possibilité d'une véritable jonction entre la classe ouvrière et la jeunesse s'est esquissée, lorsque le mouvement vers la grève générale permettait que cette jonction se réalisât, rassemblant de nouveau la force qui avait permis de chasser Moubarak, le rôle des dirigeants de l'EFITU a été d'empêcher cette jonction.

L'expérience le prouve : c'est parce que la classe ouvrière égyptienne n'a jamais cessé le combat que le conseil militaire s'est avéré incapable de restaurer la dictature. C'est en prenant appui sur la classe ouvrière que la paysannerie a constitué son union indépendante sur le

modèle des ouvriers. C'est appuyée sur la lutte de classe du prolétariat que la jeunesse, régulièrement, a trouvé la force de converger vers la place Tahrir.

Le « mouvement des jeunes du 6 avril », qui impulse nombre de manifestations depuis février 2011, s'est constitué en 2008 en référence aux grèves ouvrières dans le textile, sur la perspective de la grève générale. En février 2011, c'est l'appel à la grève générale, lancé depuis la place Tahrir par les fondateurs de l'EFITU, qui a joué le rôle décisif dans le mouvement pour en finir avec Moubarak. Ce qui a été gâché en septembre 2011, c'est une insurrection de la jeunesse, un mois et demi plus tard, qui en donne toute la mesure.

Novembre-décembre 2011 : la jeunesse reprend la place Tahrir

Le 18 novembre 2011 au soir, la police égyptienne s'est livrée à une incursion violente contre quelques centaines de manifestants qui refusaient de quitter la place Tahrir, à l'issue d'une manifestation massive. Dans les jours suivants, des dizaines de milliers de jeunes convergent vers le centre emblématique de la révolution égyptienne. D'autres manifestations ont lieu dans la plupart des grandes villes, notamment les agglomérations ouvrières.

La rue Mohamed Mahmoud, sur le chemin du ministère de l'Intérieur, devient le théâtre d'une bataille de rue acharnée : le pouvoir militaire est explicitement remis en cause. La démission du gouvernement fantoche d'Essam Charaf, désigné en mars par les officiers, est annoncée.

Mais cela ne suffit pas : le 25 novembre, 100 000 travailleurs et jeunes se massent sur la place Tahrir pour exiger le départ immédiat du conseil militaire. L'un des plus importants cortèges arrivés en renfort porte, sur sa banderole de tête, l'exigence que soit formé un « gouvernement révolutionnaire », selon *Al Masry al*

Youm. Le siège du nouveau Premier ministre désigné par les militaires est, lui aussi, bloqué par des milliers de manifestants, qui ne veulent pas d'un gouvernement fantoche.

Le « Mouvement des jeunes du 6 avril » - mouvement qui conserve un strapontin auprès des militaires – tout en appelant à manifester, fait ce qu'il peut pour empêcher le développement d'une insurrection : après avoir mis fin à la bataille rangée sur le chemin du ministère de l'Intérieur, il dresse un barrage « préventif » sur le chemin du Parlement. Les Frères Musulmans tentent de désamorcer la mobilisation en appelant à une manifestation parallèle « pour la défense de Jérusalem-est » : un échec. Une « majorité silencieuse », montée de toutes pièces par l'armée, manifeste à Abbassiya, un autre quartier du Caire : elle regroupe quelques milliers d'opposants à l'insurrection qui « refusent d'être gouvernés par la place Tahrir ». Preuve que la question est posée.

Le conseil militaire manœuvre en recul...

Washington, Paris et la plupart des métropoles impérialistes bombardent alors le conseil militaire de messages suppliant les officiers d'arrêter la répression... pour garantir la réussite de la « transition démocratique ». Foin d'humanisme : c'est depuis les États-Unis qu'ont été acheminées les dizaines de tonnes d'armes qui assassinent et mutilent les insurgés (Amnesty International, 6/12/2011). La crainte des impérialistes est résumée par cette brève du quotidien libanais *L'Orient le jour* : « À Tahrir, on fustige les élections anti-révolutionnaires » (26/11/2011).

Le premier volet des élections n'a ainsi lieu que parce que policiers et militaires battent prudemment en retraite : le « mouvement du 6 avril » en a profité pour limiter les velléités de boycott à un « libre choix »... d'aller voter ou non. Pourtant le vote est, on l'a vu, obligatoire en Égypte.

Fin décembre, le conseil militaire revient à la charge sur la place Tahrir. Il veille également à faire évacuer le sit-in situé face au siège du Premier ministre – tuant, blessant les insurgés par centaines. Le Premier ministre fantoche, Kamal al Ganzouri, assimile les insurgés à une « contre-révolution » ; un officier supérieur déclare qu'il faudrait les incinérer « dans les fours de Hitler » (*Al Masry Al Youm*, 19/12/2011). Dans le feu de la répression, les policiers traînent au sol deux manifestantes, pour mieux les frapper de leurs bottes devant les caméras...

Les images font le tour du monde : elles provoquent un tollé unanime en Égypte. Le vendredi 23 décembre, des dizaines de milliers de manifestants convergent à nouveau vers le centre du Caire. À nouveau, les parrains impérialistes, inquiets, sont contraints de procéder à des protestations hypocrites : l'appareil d'État policier et militaire doit à nouveau battre en retraite.

...mais la révolution fait du sur-place...

La reprise de la place Tahrir, au moment même où s'engage la prétendue « transition démocratique », témoigne du bilan rageur que dressent, neuf mois après le renversement de Moubarak, de nombreux travailleurs et

jeunes dans tout le pays : rien n'a fondamentalement changé en Égypte. Cette fois, le mouvement s'est développé spontanément, en réaction aux tentatives des policiers et militaires de resserrer l'étau répressif. Et les

manifestants ne se sont pas dispersés : c'est dans un second temps que le « mouvement du 6 avril » a pu contenir l'insurrection.

Les insurgés de novembre-décembre 2011 sont également allés plus loin, politiquement parlant, que ne l'ont fait les manifestations précédentes. Ils ont cherché pratiquement à liquider le pouvoir en place : marche sur le ministère de l'Intérieur, tentative d'interdire la formation du gouvernement. Ils ont posé la question d'un « gouvernement révolutionnaire ».

La classe ouvrière égyptienne, elle, a cherché les moyens de soutenir les insurgés : c'est ainsi que 7,5 tonnes de

grenades lacrymogènes, dépêchées depuis les États-Unis, ont été bloquées par les dockers de Suez (*Al Masry al Youm*, 29/11/2011).

Mais le mot d'ordre de « gouvernement révolutionnaire » est resté confus, algébrique : s'agissait-il d'un gouvernement issu de la prise du pouvoir... ou d'un gouvernement « élu » et débarrassé des militaires ? Le débat s'est engagé au sujet d'un boycott des élections, qui eût permis de trancher : il n'a pas débouché sur la tentative d'interdire pratiquement la tenue du scrutin – comme cela se passera finalement à Assiout, en janvier.

...faute de direction révolutionnaire

Le « mouvement du 6 avril » n'est intervenu que pour contenir le mouvement de remise en cause du conseil militaire et de son gouvernement fantoche : il a finalement vidé de toute signification le mot d'ordre de « gouvernement révolutionnaire », en faisant signer une pétition pour la mise en place d'un « gouvernement de technocrates » désigné par les insurgés – pétition adressée de fait aux militaires.

En un an, les dirigeants de ce mouvement sont passés maîtres dans l'art du double langage : leurs appels au « départ du CSFA » se résument à la demande d'un « transfert pacifique » des pouvoirs. Leur ligne est une ligne de pression sur le conseil militaire - qui les consulte de temps en temps – et non de combat contre lui. En janvier, ils lanceront une campagne pour l'anniversaire de la « révolution »... sous un mot d'ordre éloquent : « *Préservez l'armée* ». Débordés au départ par l'insurrection, ils en ont finalement repris le contrôle.

La question se pose, de toutes manières : cette insurrection, seule, pouvait-elle aboutir au renversement du conseil militaire ? Probablement pas. Mais le fait est que, un mois et demi après le mouvement vers la grève générale, des dizaines de milliers de jeunes égyptiens ont affirmé, même de façon confuse, l'idée que les masses pouvaient et devaient prendre le pouvoir. Si la jonction avait eu lieu entre la classe ouvrière, la paysannerie et la jeunesse insurgée, les idées de boycott des élections, de « gouvernement révolutionnaire » se seraient exprimées avec une force incomparable, auraient littéralement pris corps.

Chacun à son tour, dirigeants des « syndicats indépendants », dirigeants des coalitions de jeunes et organisations politiques, ont oeuvré à la liquidation de cette possibilité. Profitant du reflux, la contre-révolution s'organise. Le bilan est clair : il a manqué aux travailleurs et à la jeunesse une direction révolutionnaire.

La pseudo- « transition démocratique » a finalement lieu dans ce pays, comme elle a eu lieu en Tunisie : contrairement à la Tunisie, il s'agit qui plus est d'une « démocratie » fallacieuse, même d'un point de vue bourgeois. Mais le renfort politique apporté au CSFA par les élections est, lui, bien réel.

Après avoir mené à bien la « transition démocratique » sous leur égide, les appareils d'État issus des dictatures égyptienne et tunisienne vont reprendre l'initiative politique. Un front uni est en quelque sorte constitué contre la classe ouvrière – incluant les puissances impérialistes, les États de la péninsule Arabique et les organisations islamistes petites-bourgeoises. Un « partenariat » défini à Deauville en mai 2011 leur fournit l'amorce d'un programme économique : poursuivre et amplifier les politiques menées sous Moubarak et Ben Ali. Le désespoir contre-révolutionnaire nourrit des forces fascistes, notamment salafistes.

Le prolétariat et la jeunesse d'Égypte et de Tunisie sont loin d'être écrasés : ils doivent cependant se préparer à faire front contre l'offensive qui s'annonce dans les deux pays. CPS y reviendra dans la seconde partie de cet article.

Le 13 janvier 2012